

Le Philatéliste Belge – De Belgische Filatelist

TABLE DES MATIÈRES-INHOUDSTAFEL N°6, JUILLET 2013, 93^{ème} ANNÉE

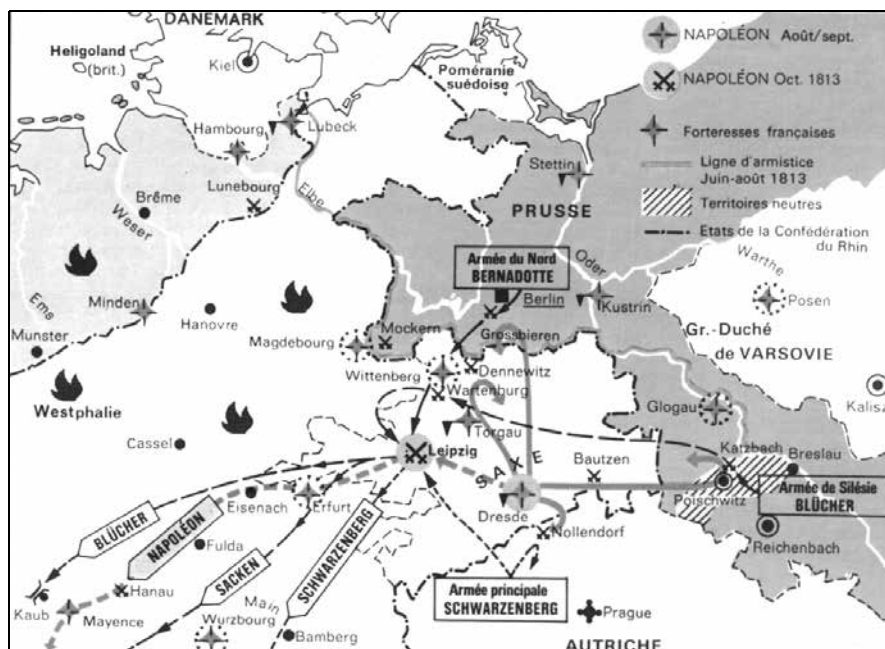
Revue trimestrielle de la Société Philatélique Belge. Driemaandelijks tijdschrift
Met inbegrip « Land van Waas », y compris "MARCOPHILA"

Table des matières	97
Goed nieuws voor de Belgische Filatelie – Bonne nouvelle pour la Philatélie belge	98
Luc Vander Marcken, 'Congo Belge, Histoire postale de la navigation'	100
James Van der Linden, 'La Chute de l'Empire'	138
Philippe Lindekens, Etat Indépendant du Congo - Incoming mail	160

Couverture.

La bataille de Leipzig est la plus importante livrée sur le sol européen avant la Première Guerre mondiale, où plus de 500.000 hommes s'affrontent pendant quatre jours. C'était une défaite qui sonna le glas pour l'Empire de Napoléon, mais aussi pour son trône.

Deux cents ans après, nous essayons de retracer, d'après les récits relatés dans les lettres et documents de l'époque, les conséquences notoires des faits survenus de 1813 à 1815.



Note de la rédaction : suite à des problèmes techniques, certaines pages de l'article de Luc Vander Marcken des pages 2 à 29 ont été mal imprimées. Le comité de rédaction a décidé de republier la première partie de celui-ci dans son intégralité.

Door een technisch probleem ontbreken aan het artikel van Luc Vander Marcken in nummer 5, bladzijden 2 tot 29 enkele tekstgedeelten. Daarom heeft de redactieraad besloten het eerste deel in dit nummer integraal te herdrukken.

SPB	
Présidente d'honneur - Erevoorzitster :	Mme Elisabeth Mossiat-Detrigne
Voorzitter - Président :	Leo De Clercq
Vice-président - Ondervoorzitter :	Charlie Bruart
Trésorier - Penningmeester :	Marc Lebrun
Secrétaire - Secrétaire :	Vincent Schouberechts
Administrateurs :	Guy Coutant, Mark Bottu, Jean Dison
Rédaction - Redactie 'Philatéliste Belge' (y compris MARCOPHILA en 'Land van Waas') :	
Hoofdredacteur, Rédacteur en chef :	James Van der Linden
Redactie, rédaction :	Leo De Clercq, Donald Decorte, Marc Lebrun, Vincent Schouberechts
Verantwoordelijk uitgever, Editeur responsable :	Patrick Maselis

Goed nieuws voor de Belgische marcofielen en filatelisten !

Het Hof van Beroep van Luik heeft beslist dat het Rijksarchief in 2004 op de nationale postzegeltentoonstelling in Luik zijn boekje te buiten gegaan is bij de inbeslagname van zogenaamde “voorlopers” bij een bekend verzamelaar. Hij krijgt al zijn stukken terug!

Dankzij het arrest dat op 9 maart 2010 werd uitgesproken door het Hof van Beroep te Luik, trekt het rijksarchief aan het kortste eind in een juridische strijd om een aanzienlijke verzameling brieven met poststempels.

Een verzamelaar van Belgische origine maar thans woonachtig in Frankrijk, was in 2004 het slachtoffer geworden van een strafrechtelijk beslag tijdens een expositie te Luik. Dat beslag werd in opdracht van het Rijksarchief door het parket te Luik gelegd op de kostbare verzameling van de man, met als aanklacht dat de brieven in kwestie tientallen jaren eerder ontvreemd waren uit diverse publieke archieven. De verzamelaar, bijgestaan door zijn advocaten Mrs. Jan Van Camp en Bart Coopman schreeuwde van bij aanvang zijn onschuld uit. Hij had de brieven immers te goeder trouw gekocht. Op strafrechtelijk vlak was de verzamelaar overigens gezuiverd van alle blaam. Het gerechtelijk dossier was door het parket geklasseerd omdat men er niet in was geslaagd aan te tonen dat de verzamelaar zich schuldig had gemaakt aan heling, zijnde het verhandelen van goederen waarvan men weet of kan vermoeden dat ze onrechtmatig verkregen zijn.

De Belgische Staat liet het daar echter niet bij en besloot een burgerlijke procedure tot “revindicatie” aan te spannen tegen de man. In een vonnis van de Rechtbank van Eerste Aanleg te Luik op 16 mei 2008 kreeg de Staat aanvankelijk grotendeels gelijk. De redenering van de Belgische Staat dat de brieven met poststempels openbaar domein waren geworden, nu zij zich jaren, decennia of eeuwen bevonden hadden in publieke archieven, haalde de bovenhand. Juist omwille van hun publiek karakter zou de vordering van de Belgische Staat bovendien onverjaarbaar zijn, uiteraard tot spijt van elke goedbedoelende verzamelaar die voor de brieven bij aankoop op beurs of tentoonstelling fikse bedragen had neergeteld. De moedige verzamelaar tekende beroep aan bij het Hof van Beroep te Luik, waarna de discussie over het eigendomsrecht van de gestempelde brieven zich opnieuw ontspon. Het Hof toonde zich in een 20 bladzijden tellend arrest genuanceerder dan de eerste rechter. Het Hof is, per brief, nagegaan of het bewijs van herkomst uit dat publiek archief was geleverd. Het Hof kwam tot de conclusie dat de herkomst van vermelde brieven uit de publieke archieven *niet* kon worden aangetoond. Bij gebrek aan inventarissen en na getuigenissen van archivariissen was gebleken dat bij privédonaties van brieven uit privé-archieven niet steeds kan worden nagegaan welke brieven werden gedoneerd en of de *volledige* verzameling van brieven werd gedoneerd, laat staan dat zou aangetoond zijn dat bepaalde brieven ooit uit de archieven gestolen zouden zijn geweest. Bijgevolg kan men, vervolgt het Hof, niet nagaan of de brief die later bij een verzamelaar wordt aangetroffen zich ooit bevonden heeft in een verzameling geschonken aan de Belgische Staat of een gemeentelijk of ander archief.

Dit arrest zorgt bij de Belgische marcofielen voor een zucht van opluchting. Voor zover zij te goeder trouw zijn en met enig voorbehoud voor archieven die “van nature” tot het publiek domein behoren, kunnen zij hun collectie opnieuw tentoonstellen op hobby- en vakbeurzen zonder dat zij een beslag hoeven te vrezen. Ook kunnen zij nu in hun verzameling, dankzij het arrest van het Hof te Luik, investeren zonder dat een burgerlijke eigendomsvordering van de Staat hen als het zwaard van damocles boven het hoofd hangt.

Bonnes nouvelles pour les marcophiles belges !

La Cour d'appel de Liège a statué en faveur d'un philatéliste bien connu dans l'affaire de la saisie par les Archives du Royaume de précurseurs lors de l'exposition nationale de timbres-poste qui a eu lieu à Liège en 2004. Il reçoit toutes ses pièces en retour !

Grâce à l'arrêt prononcé par la Cour d'Appel de Liège le 9 mars 2010, les Archives du Royaume ont perdu le combat juridique concernant une collection de documents avec marque postales.

Un collectionneur d'origine belge mais vivant en France a été la victime d'une saisie conservatoire lors d'une exposition à Liège en 2004. Cette saisie a été effectuée sur l'importante collection de notre homme par le parquet de Liège à la demande des Archives du Royaume avec comme accusation que les lettres en question avaient été volées plusieurs dizaines d'années auparavant dans différentes archives publiques. Le collectionneur, épaulé par ses avocats, Maîtres Jan Van Camp et Bart Coopman a, depuis le début, crié son innocence. Il avait toujours acheté les lettres en toute bonne foi. Sur le plan pénal, le collectionneur était d'ailleurs blanchi de tout soupçon. Le dossier pénal a été classé par le parquet parce qu'il n'avait pas pu être prouvé que le collectionneur s'était rendu coupable de recel, c'est-à-dire le commerce de biens dont on sait ou dont on peut supposer qu'ils ont été acquis de manière illicite.

L'Etat Belge n'abandonna pas et de « revendication » au civil jugement du tribunal de 1^{ère} 2008, l'Etat obtint tout d'abord raisonnement de l'Etat Belge marques postales faisaient partie depuis des années, des décennies publiques, était l'élément



décida d'intenter une procédure contre notre homme. Dans un instance de Liège du 16 mai en grande partie satisfaction. Le suivant lequel les lettres avec du domaine public après avoir été ou des siècles dans des archives prédominant. Suite à leur

caractère public, l'action de l'Etat Belge devrait être imprescriptible même en effet à l'encontre de tout collectionneur de bonne foi qui a déboursé de belles sommes pour ces lettres achetées sur des bourses ou des expositions. Le collectionneur courageux fit appel devant la Cour d'Appel de Liège où à nouveau surgit le débat du droit de propriété des lettres. Dans un arrêt de 20 pages, la Cour se montra plus nuancée que le premier juge. La cour s'est penchée sur la preuve de l'origine de chaque lettre. Elle arriva à la conclusion que la provenance des lettres incriminées des archives publiques ne pouvait pas être démontrée. Par manque d'inventaires et suite aux témoignages d'archivistes, il était apparu qu'il ne peut pas toujours être déterminé quelles sont les lettres qui ont été données et si l'entièreté de la collection de lettres a fait l'objet d'une donation, on écarte la possibilité qu'il pourrait être prouvé que certaines lettres auraient été volées dans les archives. Suite à cela, poursuit la Cour, on ne peut vérifier si la lettre saisie par la suite chez un collectionneur se trouvait un jour dans une collection donnée à l'Etat Belge, ou à une archive communale ou autre.

Cet arrêt apparaît comme un soulagement pour les marcophiles belges. Pour autant qu'ils soient de bonne foi, ils peuvent à nouveau montrer leur collection à l'occasion de bourses sans craindre une saisie. Grâce à l'arrêt de la Cour de Liège, ils peuvent investir dans leur collection sans qu'une demande de titre de propriété ne soit demandée au civil par l'Etat comme une épée de Damoclès au-dessus de leurs têtes.

Etat Indépendant du Congo - Congo Belge / Histoire postale de la navigation intérieure / Le fleuve et ses affluents entre Léopoldville et Stanleyville

Congo Vrijstaat - Belgisch Congo Postgeschiedenis van de binnenvaart op de Congo rivier en haar bijrivieren tussen Leopoldstad en Stanleystad

Luc Vander Marcken

(collection Patrick Maselis)

Introduction

Le fleuve Congo et ses nombreux affluents offrent un réseau navigable de plus de 10.000 km. Dès les premières expéditions on songea à utiliser ce gigantesque réseau fluvial pour le transport du courrier.

La présence de cataractes et rapides infranchissables entre Matadi et Léopoldville ainsi que sur le Lualaba empêchèrent de constituer un réseau unique de navigation. On peut donc distinguer trois zones de navigation distinctes:

1. L'estuaire du fleuve entre Matadi et l'Océan Atlantique
2. Le Fleuve et ses affluents entre Léopoldville et Stanleyville
3. Le Lualaba et le Lac Tanganyika

Dans cet article, on se limitera à l'histoire postale de la deuxième zone, la zone entre Léopoldville et Stanleyville. En se basant sur la chronologie et les marques postales, on peut distinguer 9 chapitres :

1. La période précédant l'apparition des cachets Bateau-Poste 1886 - 1896
2. La période d'emploi des cachets Bateau-Poste 1896 - 1903
3. Les vignettes du Haut-Oubanghi

Inleiding

De Congostroom en zijn talrijke bijrivieren vormen een bevaarbaar netwerk van meer dan 10.000 km. Reeds vanaf de eerste expedities dacht men eraan dit enorme rivierennetwerk voor het transport van briefwisseling te gebruiken.

De aanwezigheid van onoverbrugbare watervallen en stroomversnellingen tussen Matadi en Leopoldstad evenals op de Lualaba maakten het onmogelijk er een aaneengesloten bevaarbaar netwerk in één geheel van te maken. Noodgedwongen werd het Congobekken opgesplitst in 3 bevaarbare zones:

1. de monding van de stroom tussen Matadi en de Atlantische Oceaan
2. de Congostroom en zijn bijrivieren tussen Leopoldstad en Stanleystad
3. de Lualaba en het Tanganyikameer

In dit artikel beperken wij ons tot de postgeschiedenis van de tweede zone, de zone tussen Leopoldstad en Stanleystad. Op basis van de chronologie en de postmerken kunnen we 9 hoofdstukken onderscheiden:

1. de periode vóór de ingebruikname van de Bateau-Poste stempels 1886-1896
2. de periode van het gebruik van de Bateau-Poste stempels 1896-1903
3. de vignetten "Haut-Oubanghi"

4. Après les cachets Bateau-Poste
5. Le naufrage du « Ville de Bruges » à Umangi le 15 avril 1908
6. La Compagnie Industrielle et de Transports au Stanley-Pool (CITAS) (1899-1925)
7. Courrier acheminé par vapeur français
8. Service Fluvial A.E.F. – Congo Belge
9. Curiosités douteuses et Faux

1. Avant les cachets Bateau-Poste 1886-1896

Le premier steamer à avoir navigué sur le fleuve en amont du Pool fut l'«En Avant» de 9 T. lancé par Stanley en décembre 1881, d'autres suivirent bientôt et en 1884 la flottille se composait des navires : « En Avant », « Royal » (8 T.), « A.I.A. » (8 T.), « Stanley » (30 T.) et d'une baleinière «l'Eclaireur». La même année deux steamers privés, appartenant à des missions, furent lancés sur le Pool : le « Peace » du révérend Grenfell qui contribua grandement à l'exploration du bassin du Congo et l'« Henry Reed » (7 t.) de l'« American Baptist Missionary Union ». Ces deux navires étant régulièrement prêtés à ou réquisitionnés par l'Etat. En 1887, l'Etat ajoute à sa flotte le « Ville de Bruxelles » de 35 T.

4. Na de Bateau-Poste stempels
5. Schipbreuk van de "Ville de Bruges" te Umangi op 15 april 1908
6. De "Compagnie Industrielle et de Transports au Stanley-Pool" (CITAS) (1899-1925)
7. Briefwisseling vervoerd met een Franse stoomboot
8. Rivierdienst A.E.F. -Belgisch Congo
9. Twijfelachtige curiositeiten en vervalsingen

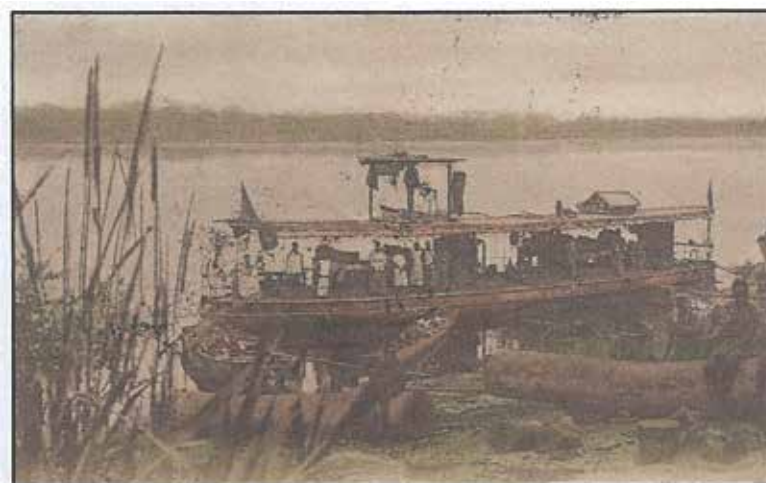
1. 1886 1896 : Voor de Bateau-Poste stempels

De eerste stoomboot die de stroom stroomopwaarts vanuit de Pool bevoer, was de "En Avant" van 9 ton, die door Stanley in december 1881 te water was gelaten. Andere volgden weldra en in 1884 was de vloot samengesteld uit de volgende schepen: "En Avant", "Royal" (8 t), "A.I.A." (8 t), "Stanley" (30 t) en een walvissloep "l'Eclaireur". Hetzelfde jaar werden twee privéstoomboten die aan de missies toebehoorden op de Pool te water gelaten : de "Peace" van Eerwaarde Grenfell die aanzienlijk bijdroeg tot de exploratie van het Congobekken en de "Henry Reed" (7 t) van de "American Baptist Missionary Union". Beide boten werden regelmatig geleend aan of opgeëist door de staat. In 1887 voegt de staat aan zijn vloot de "Ville de Bruxelles" van 35 t. toe.



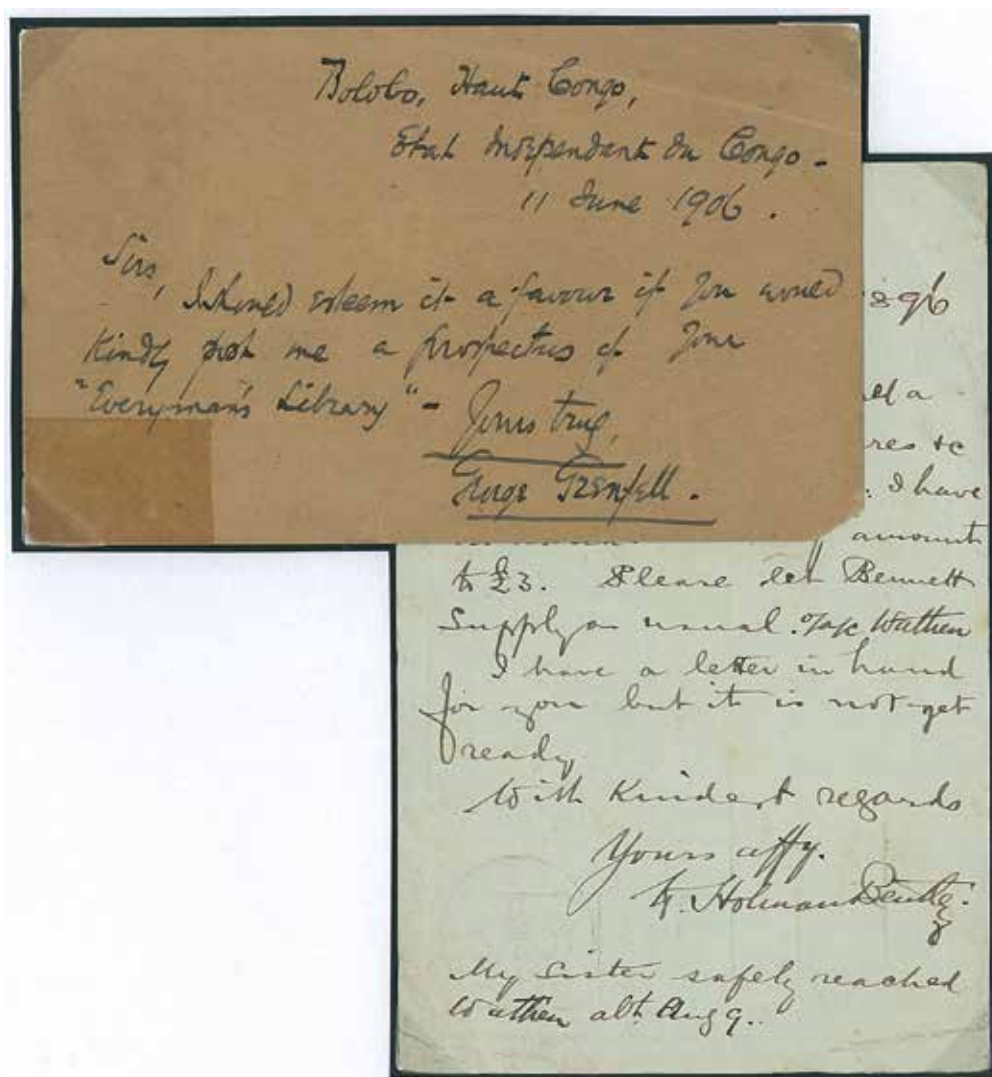
Les steamers « En Avant », « A.I.A. » et « Ville de Bruxelles » à Léopoldville en 1887

De stoomboten "En Avant", "A.I.A." en "Ville de Bruxelles" in Leopoldstad in 1887



Le « Peace » employé par les révérends Grenfell et Bentley

De "Peace" gebruikt door de dominees Grenfell en Bentle



Entiers postaux expédiés par les révérends Bentley en septembre 1896 et Grenfell en juin 1906

Postwaardestukken verstuurd door de dominees Bentley in september 1896 en Grenfell in juni 1906

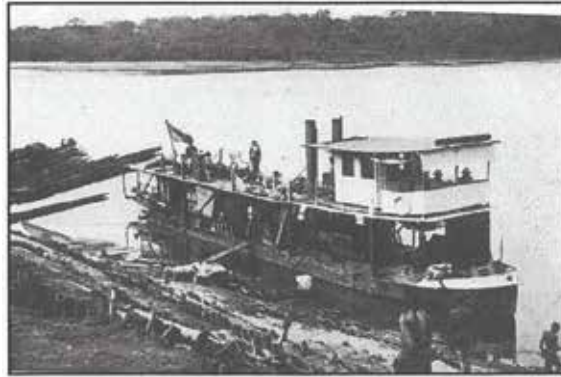
Durant cette même année 1887, deux firmes commerciales décident de lancer leur propre vapeur sur le Pool : la compagnie Sanford lance le « Florida » de 15 t. et la S.A.B. Société Anonyme Belge pour le commerce du Haut-Congo (filiale de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie) lance le « Roi des Belges » de 15 T. également. En 1889, l'Etat augmente sa flotte avec les « Ville de Gand, Liège et Charleroi » tous les trois de 5 T. Les compagnies commerciales suivent le mouvement et la Sanford ajoute le « New-York » de 3 T. le « Baron Weber » et le « Général Sanford » de 6 T. à sa flottille et la firme française Daumas lance la « France » tandis que les Hollandais de la N.A.H.V. ajoute le « Holland » de 20 T. sur le fleuve. En 1890, la S.A.B. rachète les quatre navires de la Sanford et les « France » et « Ville de Paris » en 1891 à la maison Daumas.

In hetzelfde jaar 1887 beslisten twee handelsfirma's hun eigen stoomboot te water te laten: de Sanford Compagnie zette de "Florida" van 15 ton in en de S.A.B., of voluit Société Anonyme Belge pour le commerce du Haut-Congo (dochteronderneming van de Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie), liet ook de "Roi des Belges" van 15 ton te water. In 1889 vergrootte de Staat zijn vloot met de "Ville de Gand, Liège et Charleroi", alle drie 5 tonners. De handelsmaatschappijen volgden de beweging en de Sanford Company voegde de "New-York" van 3 t, de "Baron Weber" en de "Général Sanford" van 6 ton aan hun vloot toe. De Franse firma Daumas liet de "France" te water terwijl de Nederlanders van N.A.H.V. de "Holland" van 20 t inzetten op de stroom. In 1890 kocht de S.A.B. de vier schepen van Sanford en de boten "France" en "Ville de Paris" in 1891 van het huis Daumas over.

Nouveaux vapeurs sur le fleuve entre 1881 et 1897		Nieuwe stoomboten op de stroom tussen 1881 en 1897	
A.I.A. in 1885 E.I.C. geworden/ A.I.A. devenue E.I.C. en 1885	1881 : En Avant 9 t 1882.-84: de Royal 8 t, l’A.I.A. 8 t, Stanley 30 t 1887 : Ville de Bruxelles 1889 : Ville de Gand, Liège et Charleroi 5 t 1890 : Ville de Verviers 1891 : Ville d’Anvers 35 t, de Bruges 35 t 1892 : Délivrance 22 t, Ville d’Ostende 5 t 1894 : Baron Dhanis 5 t, Colonel Wahis 5 t 1897 : Capt. Shageström 5 t		
Sanford	1887 : Florida 15 t 1888 : New-York 3 t, Général Sanford 6 t, Baron Weber 6 t		
S.A.B.	1887 : Roi des Belges 15 t 1891 : Arch.Stéphanie 35 t, Pr. Clémentine 35 t, Baron Lambermont en A. Beernaert 8 t 1892 : Daumas 3 t 1893 : Katanga 3 t, L’Oise 3 t		
Daumas	1888 : La France 1891 : Ville de Paris 60 t		
N.A.H.V.	1888: Holland 20 t 1890 : Frederick 20 t 1894 : Antoinette 30 t, Wilhelmina 8 t		
Missies	1884 : Peace , Henry Reed 7 t 1891 : Pionnier 20 t	1890 : Léon XIII 24 t 1892 : N.D. du perpétuel secours	
ABIR	1895 : Colonel North 5 t		

Tous ces navires sont arrivés en pièces détachées à Boma ou Matadi, répartis en de nombreuses charges et transportés par porteurs jusqu'au Pool pour ensuite être réassemblés sur place.

Al deze boten waren in Boma of Matadi aangekomen in losse onderdelen, verdeeld over talrijke ladingen. Ze werden met dragers tot aan de Pool getransporteerd en daar ter plaatse terug in elkaar gestoken.



Le "Florida" – De "Florida"



*Le « Roi des Belges » 15 T. lancé en 1887
par la Société Anonyme Belge pour le commerce du
Haut-Congo
commandé en second par Joseph Conrad en 1890*

*De "Roi des Belges" 15 t te water gelaten in 1887
door de "Société Anonyme Belge pour le commerce du
Haut-Congo"
met als tweede in bevel Joseph Conrad in 1890*

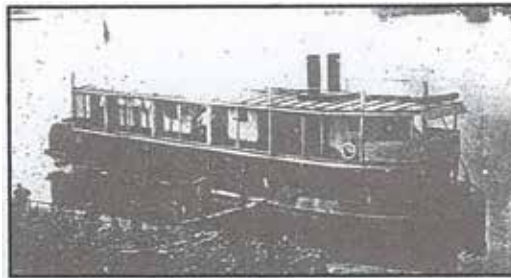


*Le « Princesse Clémentine » 35 T.
lancé en 1891 également par la S.A.B.*

*De "Princesse Clémentine" 35 t
te water gelaten in 1891 door de S.A.B.*

En application du décret du 16 septembre 1885, tous ces navires transportaient gratuitement le courrier qu'ils ramassaient tout au long de leurs parcours. Seule une annotation manuscrite de l'expéditeur permet d'identifier les correspondances transportées par ces bateaux ou écrites à bord.

In toepassing van het decreet van 16 september 1885 vervoerden al deze boten gratis de correspondentie die ze op hun tochten verzamelden. Enkel een handgeschreven aantekening van de verzender maakte het mogelijk de correspondentie die met deze boten werd verstuurd of aan boord werd geschreven te identificeren.



« Ville d'Anvers »



Entier postal 10c palmier oblitéré à Léopoldville le 29 juillet 1893 expédié vers Bruxelles
Dans le texte : « A bord de la Ville d'Anvers sur le Congo 18 juin 1893 »
signé Albert Sillye (héros de Redjaf en mai 1898)

Postwaardestuk 10c palmboom afgestempeld te Leopoldstad op 29 juli 1893, verstuurd naar Brussel
In de tekst: "A bord de la Ville d'Anvers sur le Congo 18 juin 1893" (aan boord van de Ville d'Anvers op de Congo 18 juni 1893) getekend Albert Sillye (held van Redjaf in mei 1898)

2. Les cachets Bateau-Poste 1896-1903

En mars 1896, suite à une convention passée entre l'Etat et la S.A.B., six vapeurs de la S.A.B. devinrent propriété de l'Etat, à savoir les : « Ville de Paris », « Roi des Belges », « Baron Lambermont », « Florida », « Archiduchesse Stéphanie » et « Princesse Clémentine ». Avec l'arrivée prochaine du « Capitaine Shageström » de 5 T. prévu en 1897, c'est une flotte de 20 navires dont l'Etat disposera sur le fleuve :

A.I.A
Archiduchesse Stéphanie
Baron Dhanis
Baron Lambermont
Capitaine Shageström
Colonel Wahis
Délivrance

En Avant
Florida
Princesse Clémentine
Roi des Belges
Stanley
Ville d'Anvers
Ville de Bruges

Ville de Bruxelles
Ville de Charleroi
Ville de Gand
Ville de Liège
Ville d'Ostende
Ville de Paris

Au cours de cette même année pas moins de 9 nouveaux bureaux de poste situés sur le fleuve ou ses affluents sont ouverts en juillet : Albertville (M'Toa), Basoko, Bumba, Coquilhatville, Nouvelle-Anvers, Nyangwe, Lusambo (Sankuru), Popocabacca et Stanley-Falls. Et depuis le 1^{er} avril le port de la lettre en service intérieur a diminué de 25 à 15 centimes.

L'Etat Indépendant du Congo peut dès lors organiser, suite à l'apport des nouveaux navires, à partir du 1^{er} juillet 1896 un service public postal de transport sur le haut fleuve avec des liaisons régulières vers les Falls, Bangui, Lusambo et Luebo. Il s'attribue, de ce fait, le monopole du transport du courrier. Nous lisons dans le Recueil Administratif mensuel du 30 mai 1896 :

« Des boîtes pour le dépôt des correspondances seront établies à bord des grands vapeurs ; elles seront ouvertes au 1^{er} bureau de poste. Devront y être déposées toutes les correspondances à destination des localités desservies par un bureau de poste. Quant aux objets de correspondance à destination de localités intermédiaires non munies d'un bureau de poste, ils seront remis au capitaine qui aura à les oblitérer. »

2. Bateau-Poste stempels 1896-1903

Naar aanleiding van een overeenkomst tussen de Staat en de S.A.B. werden zes stoomboten in maart 1896 eigendom van de Staat, met name de "Ville de Paris", "Roi des Belges", "Baron Lambermont", "Florida", "Archiduchesse Stéphanie" en "Princesse Clémentine". Met de geplande komst in 1897 van de "Capitaine Shageström" van 5 ton beschikte de Staat over een vloot van 20 boten op de stroom:

In hetzelfde jaar werden 9 nieuwe postkantoren gelegen langs de stroom of op zijn bijrivieren geopend: Albertstad (M'Toa), Basoko, Bumba, Coquilhatstad, Nieuw-Antwerpen, Nyangwe, Lusambo (Sankuru), Popocabacca en Stanley-Falls. En sinds 1 april was het briefport in binnenlands verminderd van 25 tot 15 centiemen.

Door de inbreng van de nieuwe boten kon de Onafhankelijke Congostaat dan ook vanaf 1 juli 1896 een openbare postdienst voor het transport op de bovenrivier organiseren met regelmatige verbindingen naar de Falls, Bangui, Lusambo en Luebo. Daardoor eigende zij zich het monopolie van het transport van de briefwisseling toe. Wij lezen in de maandelijkse "Recueil Administratif" van 30 mei 1896:

"Aan boord van de grote stoomboten zullen kisten voor het deponeren van de briefwisseling worden geplaatst; zij zullen op het 1ste postkantoor worden geopend. Alle briefwisseling met bestemming van de door een postkantoor bediende plaatsen moet erin worden gedeponerd. De briefwisseling met bestemming van tussenplaatsen die niet over een postkantoor beschikken, moet aan de kapitein worden afgegeven die ze moet afstempelen. "

et dans le « Mouvement Géographique » du 16 août 1896 :

« Sa flotille étant ainsi renforcée, il (l'Etat) s'est trouvé à même d'organiser :

1° Un service postal régulier entre Léopoldville, Ibembo (sur le Rubi-Itimbiri) et la station des Falls. Ce service fonctionne depuis le 1^{er} juillet. Il est assuré par cinq steamers dont les départs, qui ont lieu de Léopoldville de onze en onze jours, ont été réglés de la manière suivante : le 1^{er} juillet, « Archiduchesse Stéphanie » ; le 11 juillet, « Ville d'Anvers » ; le 22 juillet, le « Stanley » ; le 2 août, « Ville de Bruxelles » ; le 13 août, « Ville de Bruges » ; le 24 août, « Archiduchesse Stéphanie », et ainsi de suite. En cas d'avarie à l'un des bateaux précédents, celui-ci sera remplacé par la « Princesse Clémentine ». La durée du voyage, aller et retour, est fixée à 55 jours environ.

2° Un service régulier sur le Kasai. Ce service est assuré par le steamer « Roi des Belges ».

3° Un service entre Muene Kundi (sur le Kwango) et le lac Léopold II ; steamer « Délivrance »

Afin de pouvoir oblitérer les objets de correspondances à destination de localités non munies d'un bureau de poste, on fit fabriquer 20 cachets « BATEAU-POSTE N° - » numérotés de 1 à 20 et dont une partie seulement fût attribuée dès juillet 1896 à certains navires (les plus gros). Il faut distinguer ici deux types de cachets, utilisés à des périodes différentes :

1° 1896 - 1902 :

La principale caractéristique de cette première série de cachets est la présence de l'année dans la partie centrale, juste en-dessous du jour et du mois. Ils sont quasiment toujours frappés en bleu sur timbres d'avant 1900 (émissions 1887 ou Mols 5 c. brun, 10 c. bleu, 25 c. orange et 50 c. vert). Très rarement datés 1896, souvent 1897, parfois 1898 et rarement aussi 1899 ou 1900.

en in "Mouvement Géographique" van 16 augustus 1896:

"Nu de vloot aldus is versterkt, kan de Staat het volgende organiseren:

1° Een regelmatige postdienst tussen Leopoldstad, Ibembo (op de Rubi-Itimbiri) en het station van de Falls. Deze dienst is in werking sinds de 1ste juli. Hij wordt verzekerd door vijf stoomboten die om de elf dagen uit Leopoldstad afvaren op de volgende wijze: op 1 juli, "Archiduchesse Stéphanie"; op 11 juli, "Ville d'Anvers"; op 22 juli, de "Stanley"; op 2 augustus, "Ville de Bruxelles"; op 13 augustus, "Ville de Bruges"; op 24 augustus, "Archiduchesse Stéphanie" enzovoort. In geval van averij aan een van de genoemde boten, wordt hij vervangen door de "Princesse Clémentine". De duur van de reis, heen en terug, bedraagt ongeveer 55 dagen.

2° Een regelmatige dienst op de Kasai. Deze dienst wordt verzekerd door de stoomboot "Roi des Belges".

3° Een dienst tussen Muene Kundi (op de Kwango) en het Leopold II-meer ; stoomboot "Délivrance"

Om de correspondentie met bestemming van de plaatsen die niet over een postkantoor beschikten, te kunnen afstempelen, liet men 20 stempels "BATEAU-POSTE N° -" maken, genummerd van 1 tot 20 maken, waarvan slechts een deel vanaf juli 1896 aan sommige schepen (de grootste) werd toegekend.

Hier moet een onderscheid worden gemaakt tussen twee soorten stempels, die in verschillende periodes werden gebruikt:

1° 1896 - 1902:

Het voornaamste kenmerk van deze eerste reeks stempels is de aanwezigheid van het jaar in het centrale deel, juist onder de dag en de maand. Ze zijn bijna altijd in het blauw op postzegels van voor 1900 (uitgiften 1887 of Mols 5 c. bruin, 10 c. blauw, 25 c. oranje en 50 c. groen). Als datum hebben ze heel zelden 1896, vaak 1897, soms 1898 en eerder zelden 1899 of 1900.



Nous connaissons ce type de cachet avec les n° 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, et 12 utilisés sur les vapeurs « Archiduchesse Stéphanie, Délivrance I, Florida, Princesse Clémentine, Roi des Belges, Stanley, Ville d'Anvers, Bruges, Bruxelles et Paris » (répartition inconnue).

Wij kennen dit soort stempel met de nummers 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, en 12 gebruikt op de stoomboten "Archiduchesse Stéphanie, Délivrance I, Florida, Princesse Clémentine, Roi des Belges, Stanley, Ville d'Anvers, Ville de Bruges, Ville de Bruxelles en Ville de Paris" (onbekend hoe de verdeling van de nummers over de verschillende boten was).

2° 1898 – 1902 :

Ces cachets ne comportent plus l'année mais l'heure suivie de M ou S (matin, soir) et frappés le plus souvent en noir.

2° 1898 - 1902:

Deze stempels bevatten niet langer het jaar maar wel het uur gevolgd door M of S (beginletters van matin en soir, morgen of avond) en meestal in het zwart aangebracht.



Connu avec les n° 4, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 utilisés sur les vapeurs « Brabant (lancé en juillet 1898), Hainaut et Délivrance 2 (lancé en février 1900), Délivrance 3 (lancé en mars 1900), Kempenaer (lancé en août 1900), Délivrance 4 (lancé en août 1900) et Flandre (lancé en mars 1902) » (répartition inconnue).

Gekend met de nummers 4, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 en 20 gebruikt op de stoomboten "Brabant (te water gelaten in juli 1898), Hainaut en Délivrance 2 (te water gelaten in februari 1900), Délivrance 3 (te water gelaten in maart 1900), Kempenaer (te water gelaten in augustus 1900), Délivrance 4 (te water gelaten in augustus 1900) en Flandre (te water gelaten in maart 1902)" (onbekend hoe de verdeling van de nummers over de verschillende boten was).

L'ensemble des 20 cachets ont tous des mesures angulaires différentes. Le n° 9 n'a jamais été rencontré et les 17, 18, 19 et 20 n'ont probablement jamais été mis en service.

Alle 20 stempels hebben verschillende hoekmaten. Nr. 9 is tot op vandaag nooit gevonden en de 17, 18, 19 en 20 zijn waarschijnlijk nooit in gebruik genomen.

N.B.

Monsieur l'Abbé Gudenauf a réussi, après de patientes recherches, à déterminer avec certitude les numéros de certains vapeurs :

N.B. :

Abbé Gudenauf is er na veel zoekwerk in geslaagd met zekerheid de nummers van bepaalde stoomboten te bepalen:

1896-1902

Nr. 2 Ville d'Anvers
8 Florida

Les steamers du haut-Congo

(Extrait du Mouvement Géographique du 10 mai 1896)

« Généralement on lève l'ancre vers 6 heures du matin, et l'on navigue jusqu'à 3 ou 4 heures de relevée. Les blancs restant alors à bord, la plupart des nègres vont à terre, les uns pour y préparer leur nourriture et disposer leur couchette, les autres, au nombre d'une vingtaine, pour couper le bois nécessaire au chauffage de la machine. Un capita dirige ces derniers et marque, au moyen de piquets et de lianes, le cube que chacun devra remplir de bois proprement coupé. Comme ces bûcherons travaillent souvent jusque bien avant dans la nuit, ils ont licence de dormir pendant le jour ; il en est de même de la sentinelle chargée de veiller sur le navire durant les ténèbres.

Le personnel de race blanche est très restreint. Il ne se compose généralement que du capitaine, du second, du chef mécanicien, dont les attributions sont ainsi réparties. Le capitaine donne chaque jour la ration de vivres aux noirs de l'équipage, chauffeurs, timoniers, sondeurs, bûcherons, etc. ; il s'arrête à cet effet dans les villages importants, pour s'approvisionner de victuailles. Le second surveille directement les hommes de l'équipage, veille à la propreté de toutes les parties du navire, et s'occupe de l'achat des vivres frais destinés aux blancs. Le chef mécanicien a dans son service la machine, les chaudières, les lampes et la roue. Le capitaine est aussi maître de son navire qu'il en est responsable. Les officiers quel que soit leur grade, lui doivent obéissance dès qu'ils sont à son bord. Il est vrai que les inspecteurs de l'Etat peuvent réquisitionner son navire et le retenir à leur service ; mais ce n'est qu'en lui laissant pleine autorité sur son personnel. En aucune circonstance, ses noirs, dressés généralement au tir des armes à feu, ne peuvent se servir sans son ordre de la vingtaine de carabines Albini dont il dispose. Les blancs eux-mêmes doivent demander sa permission pour se livrer à n'importe quelle chasse.

1898-1902

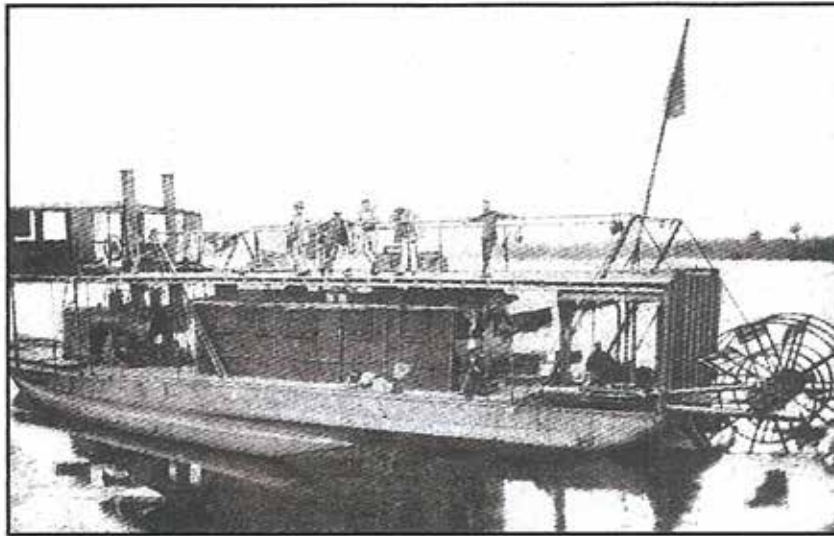
Nr. 4 Délivrance 3 of 4
10 Hainaut
11 Brabant
13 Kempenaer
14 Flandre

De stoomboten van Boven-Congo

(Uittreksel uit "Le Mouvement Géographique" van 10 mei 1896)

"Over het algemeen wordt het anker omstreeks 6 uur 's ochtends gelicht en vaarden we tot 3 of 4 uur in de namiddag. De blanken blijven aan boord, de meeste negers gaan aan wal, de enen om hun eten te bereiden en hun ligplaats klaar te maken, de anderen, een twintigtal, om het nodige hout te kappen voor het stoken van de machine. Een capita (ploegbaas) heeft de leiding over deze laatsten en merkt met behulp van paaltjes en lianen de kubus die elk van hen met correct gehakt hout moet vullen. Aangezien deze houthakkers vaak tot laat in de nacht werken, mogen ze overdag slapen; hetzelfde geldt voor de nachtwaker die de boot in het donker moet bewaken.

Er is weinig blank personeel, dat over het algemeen enkel is samengesteld uit de kapitein, de eerste stuurman, de eerste machinist. Hun bevoegdheden zijn als volgt verdeeld. De kapitein geeft elke dag het rantsoen levensmiddelen aan de zwarte bemanning, chauffeurs, roergangers, peilers, houthakkers, enz. Daartoe houdt hij halt in grote dorpen om proviand op te slaan. De eerste stuurman houdt rechtstreeks toezicht op de bemanning, zorgt voor de netheid van alle delen van het schip en houdt zich bezig met de aankoop van vers voedsel voor de blanken. De eerste machinist is verantwoordelijk voor de machinekamer, de stoomketels, de lampen en het rad. De kapitein is zowel baas over zijn schip als verantwoordelijk ervoor. Welke graad de officieren ook hebben, zij moeten hem gehoorzamen zodra zij aan boord zijn. Staatsinspecteurs kunnen het schip weliswaar vorderen en voor hun dienst opeisen, maar dat kan alleen door de kapitein het volle gezag over zijn personeel te laten. In geen enkel geval mogen zijn zwarten, die over het algemeen opgeleid zijn om met vuurwapens te schieten, zich zonder zijn bevel, bedienen van het twintigtal Albini karabijnen waarover hij beschikt. Ook de blanken moeten zijn toestemming vragen om zich aan eender welke jacht te wijden.



Le « Stanley » amarré devant la station des Bangalas

De "Stanley" aangemeerd voor het station van de Bangala.

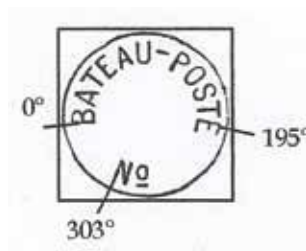
Au pont réservé pour les blancs, peuvent seuls monter leurs boys de service ; et même, dès que la besogne de ces derniers est terminée, c'est dans l'intérieur du navire, au bas de l'escalier, qu'ils doivent se tenir, pour accourir à tout appel de leurs maîtres.

Vu le petit nombre de blancs qui se trouvent à bord, ces règlements minutieux sont indispensables pour maintenir l'ordre et la discipline. C'est ainsi encore que les passagers peuvent conserver dans leur cabine le strict nécessaire en fait d'équipement ; le reste de leurs bagages est consigné dans la cale à l'abri de tout larcin. Le produit de la chasse, les fruits achetés dans les marchés par qui que ce soit, sont strictement réservés pour la table commune. Mais les passagers peuvent acquérir pour eux-mêmes des objets de collection, armes, parures, etc., ce que ne peuvent se permettre le capitaine et les hommes de son bord. Les chiens, perroquets, singes, appartenant aux voyageurs, sont confinés sous le pont, au quartier des noirs. C'est là que sont logés, sur notre Stanley, le cheval de l'inspecteur Fivé, de même que sa chèvre qui nous donne journallement une pinte de lait. Enfin, dernier détail, les noirs s'engagent avant l'embarquement à se jeter à l'eau, si le steamer vient à se jeter sur un banc de sable, ou dans toute circonstance analogue. Tous d'ailleurs nagent comme des grenouilles.

Op het voor de blanken gereserveerde dek mogen alleen hun boys komen en zodra zij klaar zijn met hun werk, moeten zij in de romp van de boot, onderaan de trap, blijven en toesnellen zodra hun meesters hen roepen.

Aangezien er weinig blanken zijn aan boord, zijn deze nauwkeurige reglementen onmisbaar om orde en tucht te bewaren. Het is ook zo dat passagiers slechts het strikt noodzakelijke in hun cabine mogen houden als uitrusting; de rest van hun bagage wordt in het scheepsruim bewaard, beschermd tegen diefstal. De producten van de jacht, het fruit dat door om het even wie op de markt wordt gekocht, is uitsluitend bestemd voor de gemeenschappelijke tafel. De passagiers kunnen echter voor zichzelf collectievoorwerpen, wapens, sieraden, enz. kopen, wat de kapitein en zijn bemanning zich niet kunnen veroorloven. Honden, papegaaien, apen, die aan de reizigers toebehoren, worden onder het dek, in de afdeling van de zwarten opgesloten. Daar wordt op onze Stanley het paard van inspecteur Fivé ondergebracht, net als zijn geit die ons dagelijks een pint melk geeft. Ten slotte nog een laatste detail, de zwarten verbinden zich ertoe voor de inscheeping in het water te springen als de stoomboot op een zandbank terechtkomt of in elke vergelijkbare omstandigheid. Ze zwemmen overigens allemaal als kikkers."

1896 - 1902
BATEAU-POSTE N° 1



Inconnu sur document ayant voyagé - Ongekend op gelopen document



E.P. 10c Léopold II avec oblitération de complaisance
23 OCTO 1896

E.P. 10c Leopold II met welwillendheidsafstempeling
23 OCTO 1896



5 c. vert/groen
23 OCTO 1896



1 Fr. Lilas/lila
16 OCTO
en bleu – in het blauw

sans date- zonder datum



5 c. brun-rouge/ roodbruin

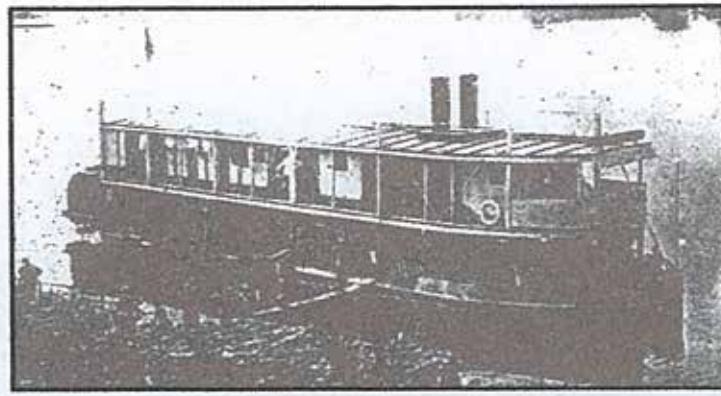
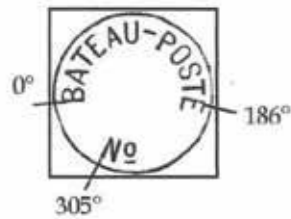


5 c. brun-rouge/ roodbruin



10 c. bleu/blauw

1896 - 1902
BATEAU-POSTE N° 2
« Ville d'Anvers »



Le vapeur « Ville d'Anvers » De stoomboot « Ville d'Anvers »



5 c. brun-rouge/roodbruin
7 FEVR 1897



10 c. bleu/blauw
30 MARS 1897



25 c. orange/oranje
31 MARS 1897

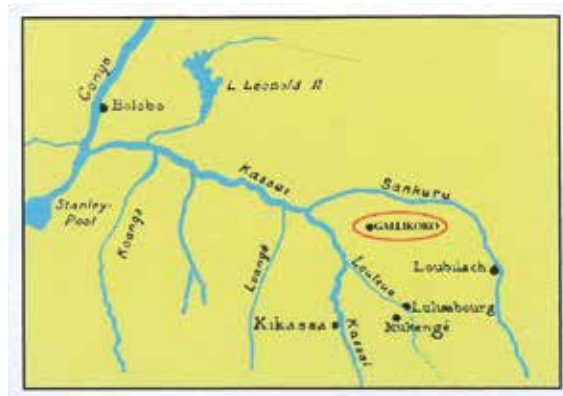


10 c. bleu/blauw
29 SEPT 1897



50 c. vert/groen
18 OCTO 1897

1896 - 1902
BATEAU-POSTE N° 2
« Ville d'Anvers »



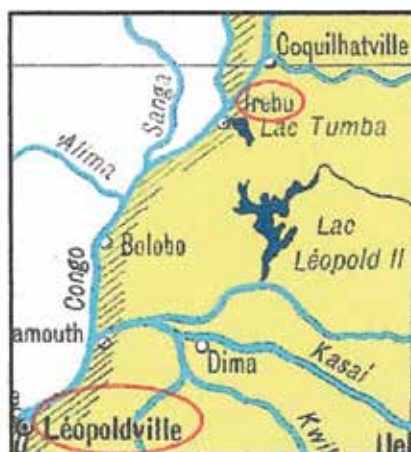
Entier postal n° 17 volet demande écrit à N'Gulli-Koko (ou Gallikoko, factorerie de la S.A.B.) le 10 novembre 1897 à destination de Gembloux et remis au vapeur « Ville d'Anvers » à bord duquel on annule l'entier avec le cachet « BATEAU-POSTE N°2 – 17 NOVE 1897 ». Cachet de transit à Léopoldville le 27 novembre 1897 et d'arrivée à Gembloux 13 janvier 1898.

Sur le côté gauche de la carte le préposé au passage à Boma a inscrit « Parvenu Boma sans formulaire réponse » et a paraphé. Ceci afin de limiter la responsabilité du service des postes et de prévenir d'éventuelles réclamations injustifiées concernant l'absence du volet réponse dont on pourrait accuser le personnel de la Poste de l'avoir dérobé.

Postwaardestuk nr. 17 vraaggedeelte, geschreven te N'Gulli-Koko (of Gallikoko, factorij van de S.A.B.) op 10 november 1897 met bestemming Gembloux en afgegeven aan de stoomboot "Ville d'Anvers" aan boord waarvan het wordt ontwaard met de stempel "BATEAU-POSTE N°2 – 17 NOVE 1897". Doorgangsstempel te Leopoldstad op 27 november 1897 en aankomststempel te Gembloux op 13 januari 1898.

Op de linkerkant van de kaart heeft de beambte bij de doorgang in Boma geschreven "Parvenu Boma sans formulaire réponse" (aangekomen te Boma zonder antwoordgedeelte) en geparafeerd. Daarmee wilde hij de verantwoordelijkheid van de postdienst beperken en eventuele onterechte klachten over het ontbrekende antwoordgedeelte voorkomen opdat men het personeel van de post niet zou kunnen beschuldigen dat ze het ontvreemd hadden.

1896 - 1902
BATEAU-POSTE N° 2
« Ville d'Anvers »



Entier postal n° 10 écrit à Irebu le 20 janvier 1898 à destination de Kinshassa lez Léopoldville et remis au vapeur « Ville d'Anvers » à bord duquel on annule l'entier avec le cachet « BATEAU-POSTE N°2 – 23 JANV 1898 ». Cachet d'arrivée à Léopoldville 28 janvier 1898.

Postwaardestuk nr. 10, geschreven te Irebu op 20 januari 1898 met bestemming Kinshassa bij Leopoldstad en afgegeven aan de stoomboot "Ville d'Anvers" aan boord waarvan het wordt ontwaard met de stempel "BATEAU-POSTE N°2 – 23 JANV 1898". Aankomststempel te Leopoldstad 28 januari 1898.

Dans le texte : « Je vous préviens avant de porter plainte que j'attends jusqu'au retour du prochain steamer pour avoir ma commande »

In de tekst: "Je vous préviens avant de porter plainte que j'attends jusqu'au retour du prochain steamer pour avoir ma commande." (Ik waarschuw u vooraleer klacht in te dienen dat ik wacht tot de terugkeer van de volgende stoomboot om mijn bestelling te hebben).

1896 - 1902
BATEAU-POSTE N° 2
« Ville d'Anvers »



Entier postal n° 15 écrit à Manghay (Mange) le 11 octobre 1900 à destination de Cortenberg et remis au vapeur « Ville d'Anvers » à bord duquel on annule l'entier avec le cachet « BATEAU-POSTE N°2 – 18 OCTO -9- ». Cachet de transit Léopoldville 24 octobre 1900, Boma 28 octobre 1900 et d'arrivée à Cortenberg le 20 novembre 1900, d'où la carte est ré-expédiée vers Gand via Incourt 21 novembre 1900 et finalement Gand 22 novembre 1900.

Postwaardestuk nr. 15, geschreven te Manghay (Mange) op 11 oktober 1900 met bestemming Cortenberg en afgegeven aan de stoomboot "Ville d'Anvers", aan boord waarvan het is ontwaard met de stempel "BATEAU-POSTE N°2 – 18 OCT-9-". Doorgangsstempel Leopoldstad 24 oktober 1900, Boma 28 oktober 1900 en aankomststempel Cortenberg op 20 november 1900, vanwaar de kaart wordt doorgezonden naar Gent via Incourt 21 november 1900 en uiteindelijk Gent 22 november 1900.

Courrier convoyé sans apposition de
l'oblitération du bateau

Briefwisseling zonder afstempeling van de boot

Le texte de l'entier postal suivant nous apprend que le « Ville d'Anvers » « monte » le fleuve vers Bumba, or l'entier arrive à Léopoldville 7 jours après avoir été écrit. Bien qu'ayant été rédigé à bord du « Ville d'Anvers », c'est un autre steamer « descendant » le fleuve qui l'a convoyé.

De tekst van het volgende postwaardestuk vertelt ons dat de "Ville d'Anvers" stroomopwaarts vaart naar Bumba. Het postwaardestuk is echter 7 dagen nadat het geschreven werd in Leopoldstad aangekomen. Hoewel het werd geschreven aan boord van de "Ville d'Anvers", werd het door een andere stoomboot die stroomafwaarts voer getransporteerd.

1896 - 1902
BATEAU-POSTE Nr. 2
"Ville d'Anvers"



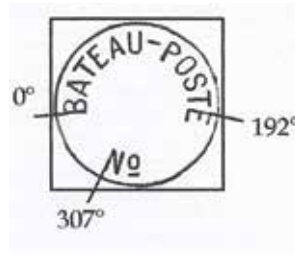
Entier postal n° 15 écrit à bord du « Ville d'Anvers » et oblitéré à Coquilhatville le 25 décembre 1897 à destination du fort de Barchon et déposé dans la boîte postale d'un autre vapeur. Cachet de transit Léopoldville 1 janvier 1898, Boma 11 janvier et d'arrivée Wandre le 11 février.

Postwaardestuk nr. 15 geschreven aan boord van de "Ville d'Anvers" en afgestempeld te Coquilhatstad op 25 december 1897 met als bestemming het fort van Barchon en gedeponerd in de postbus van een andere stoomboot. Doorgangsstempel Leopoldstad 1 januari 1898, Boma 11 januari en aankomststempel Wandre op 11 februari.

Dans le texte : « ...Je me trouve au moment où je t'écris sur le steamer « La Ville d'Anvers » qui me conduit jusqu'à Bumba, puis je compte environ 2 mois encore à faire en pirogue et à pied pour arrivé à mon poste sur le Nil... ». Signé A.Dieupart, Force publique, district de l'Uélé (expédition)

In de tekst: "... Je me trouve au moment où je t'écris sur le steamer « La Ville d'Anvers » qui me conduit jusqu'à Bumba, puis je compte environ 2 mois encore à faire en pirogue et à pied pour arrivé à mon poste sur le Nil...". (Ik bevind mij op het ogenblik dat ik je schrijf op de stoomboot 'Ville d'Anvers' die mij naar Bumba brengt en dan reken ik dat ik nog ongeveer 2 maanden met de prauw en te voet onderweg zal zijn vooraleer ik op mijn post aan de Nijl aankom ..."). Getekend A.Dieupart, Force publique, Uele-district (expeditie)

1896 - 1902
BATEAU-POSTE N° 3



Inconnu, à ce jour, sur document

Tot op heden niet gekend op document



*5 c. brun-rouge/roodbruin
24 DECE 1896*

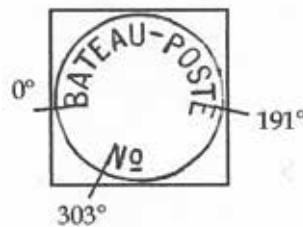


*15 c. ocre/oker
AVRIL 1897*



*5 c. brun-rouge/roodbruin
? OCTO ?
en violet/in het paars*

1896 - 1902
BATEAU-POSTE N° 5



*50 c. vert/groen
28 DECE 1896
en rouge/in het rood*



*5 c. brun-rouge/roodbruin
sans date/zonder datum
en bleu/in het blauw*



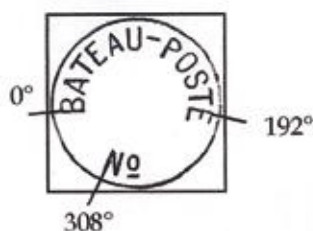
*10 Fr. vert/groen
sans date/zonder datum
en noir/in het zwart*



Lettre à en-tête de la S.A.B. vers le directeur de la compagnie à Kinshassa, oblitération « BATEAU-POSTE N° 5 » non daté, sans cachet d'arrivée.

Brief met briefhoofd van de S.A.B. naar de directeur van de maatschappij te Kinshassa, afstempeling "BATEAU-POSTE N° 5" zonder datum, zonder aankomst-stempel.

1896 - 1902 **BATEAU-POSTE N° 6**



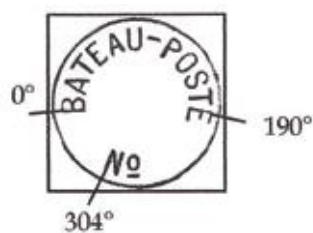
*15 c. ocre / oker
sans date / zonder datum
en bleu / in het blauw*



Entier postal n° 17 volet demande et réponse avec oblitération de complaisance « BATEAU-POSTE N° 6 » non daté.

Postwaardestuk nr. 17 vraag- en antwoordgedeelte met welwillendheidsafstempeling "BATEAU-POSTE N° 6", zonder datum.

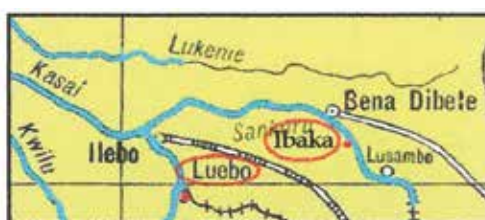
1896 - 1902
BATEAU-POSTE N° 7
« Archiduchesse Stéphanie »



10 c. carmin / karmijn
11 OCTO 1897



25 c. orange / oranje
28 ? 1897



Entier postal n° 17 volet réponse écrit à Ibakka le 3 décembre 1897 à destination de Luebo oblitération « BATEAU-POSTE N° 7 / 5 DECE 1897 ».

Postwaardestuk nr. 17 antwoordgedeelte geschreven te Ibakka op 3 december 1897 met bestemming Luebo, afstempeling "BATEAU-POSTE N° 7 / 5 DECE 1897".

1896 - 1902
BATEAU-POSTE N° 8
« Florida »



Le vapeur « Florida »/ De stoomboot "Florida"



*5 c. brun-rouge / roodbruin
1 SEPT 1897*



*10 c. bleu / blauw
? ? 1897*

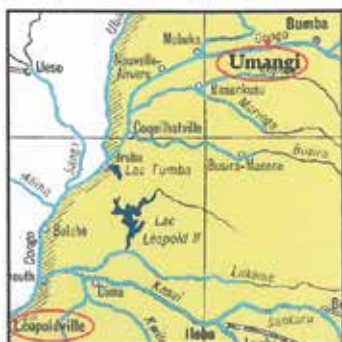


Entier postal n° 15 vers le Danemark, oblitération
« BATEAU-POSTE N°8 / 29 OCTO 1897 », cachets
de transit Léopoldville le 20 novembre 1897 et
Lisbonne 26 décembre 1897.

Le Florida a quitté Léopoldville pour les Falls le
28 octobre et n'y reviendra que le 27 décembre,
l'entier fut donc confié, à une escale, à un vapeur
« descendant » sur Léopoldville

Postwaardestuk nr. 15 naar Denemarken,
afstempeling "BATEAU-POSTE N°8 / 29 OCTO
1897", doorgangsstempels Leopoldstad op 20
november 1897 en Lissabon op 26 december 1897.

De "Florida" naar de Falls heeft Leopoldstad op
28 oktober verlaten en is er pas op 27 december
teruggekeerd. Het postwaardestuk werd dus op
een aanlegplaats afgegeven aan een stoomboot
die stroomafwaarts voer naar Leopoldstad.

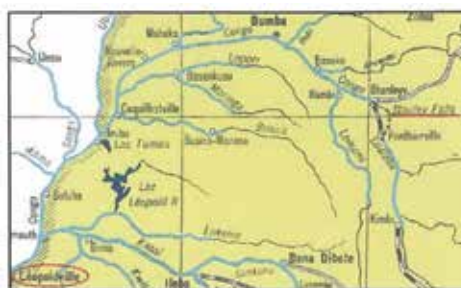


Entier postal n° 10 vers Bruxelles (le timbre à 5 c. constituant le complément d'affranchissement a été ôté), cachet « BATEAU-POSTE N°8 / 11 JUIL 1898 », cachet oblitérant Léopoldville le 21 juillet 1898, Boma illisible et Bruxelles 25 août 1898.

Postwaardestuk nr. 10 naar Brussel (de postzegel van 5 c. voor de bijkomende frankering werd verwijderd), stempel "BATEAU-POSTE N°8 / 11 JUIL 1898", afstempeling Leopoldstad op 21 juli 1898, Boma onleesbaar en Brussel 25 augustus 1898.

Le Florida a quitté Léopoldville pour Umangi le 15 juin 1898 et revient le 21 juillet, l'entier fut confié au vapeur le 11 juillet, à ce moment le navire devait se trouver au début de son voyage retour, très près ou même encore à Umangi.

De Florida heeft Leopoldstad verlaten met bestemming Umangi op 15 juni 1898 en is op 21 juli teruggekeerd. Het postwaardestuk werd op 11 juli aan de stoomboot toevertrouwd. Op dat ogenblik bevond het schip zich wellicht aan het begin van zijn terugreis, zeer dicht bij of zelfs nog in Umangi.



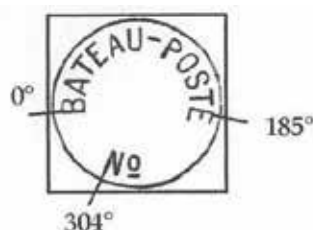
Entier postal n° 16 volet réponse (griffe BOMA CARTE INCOMPLETE)
écrit « A bord du steamer Florida le 14 octobre 1898 » et destiné au percepteur de Léopoldville, oblitération « BATEAU-POSTE N°8 / 18 OCTO 1898 ».

Postwaardestuk nr. 16 antwoordgedeelte (BOMA stempel "CARTE INCOMPLETE")
geschreven "A bord du steamer Florida le 14 octobre 1898" (aan boord van de stoomboot Florida op 14 oktober 1898) en bestemd voor de ontvanger van Leopoldstad, afstempeling "BATEAU-POSTE N°8 / 18 OCTO 1898".

Le Florida a quitté Léopoldville pour les Falls le 12 octobre et n'y reviendra que le fin décembre, l'entier fut donc confié, à une escale, à un vapeur « descendant » sur Léopoldville.

De Florida heeft Leopoldstad op 12 oktober verlaten naar de Falls en is er pas eind december teruggekeerd. Het postwaardestuk werd dus op een aanlegplaats toevertrouwd aan een stoomboot die stroomafwaarts naar Leopoldstad voer.

1896 - 1902
BATEAU-POSTE N° 12
« Florida »



15 c. ocre/oker
15 AVRIL 1898/15 APRIL 1898



Le vapeur/de stoomboot « Ville de Paris »



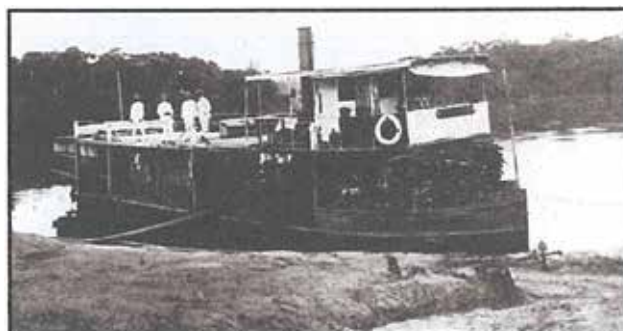
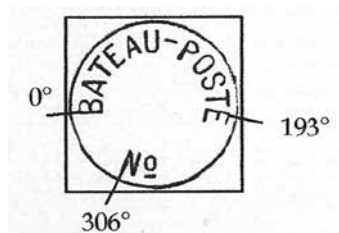
Entier postal n° 17 écrit sur la rive du Loangé et expédié vers Bruxelles, oblitération « BATEAU-POSTE N°12 / 18 OCTO 1900 », cachet de transit Boma le 28 octobre 1898 et Bruxelles 20 novembre 1900. Manuscrit : « Expéditeur M. Grosemans, agent C.M.G. Loangé, ... c'est la Ville de Paris que nous attendons allant vers l'aval... »

La C.M.G. (Compagnie des Magasins Généraux, filiale de la S.A.B.) possédait plusieurs factoreries le long du Kasai et de ses affluents dont le Loangé.

Postwaardestuk nr. 17 geschreven op de oever van de Loange en verstuurd naar Brussel, afstempeling "BATEAU-POSTE N°12 / 18 OCTO 1900", doorgangsstempel Boma op 28 oktober 1898 en Brussel 20 november 1900. Handgeschreven: "Expéditeur M. Grosemans, agent C.M.G. Loangé, ... c'est la ville de Paris que nous attendons allant vers l'aval ..." (Afzender M. Grosemans, agent C.M.G. Loange, ... wij wachten op de Ville de Paris die naar de benedenloop gaat...)

De C.M.G. (Compagnie des Magasins Généraux, dochtermaatschappij van de S.A.B.) bezat verschillende factorijen langs de Kasai en zijrivieren ervan, waaronder de Loange.

1898 - 1902
BATEAU-POSTE N° 4
« Délivrance 3 ou /of 4 »



Le vapeur « Délivrance »



5 c. brun-rouge/roodbruin
sans date/zonder datum
en bleu/in het blauw



15 c. ocre/oker
27 SEPT
en bleu/in het blauw



10 c. carmin/karmijn
DECE 28
en noir/in het zwart



50 c. olive/olijfgroen
JUIL 18
en noir/in het zwart

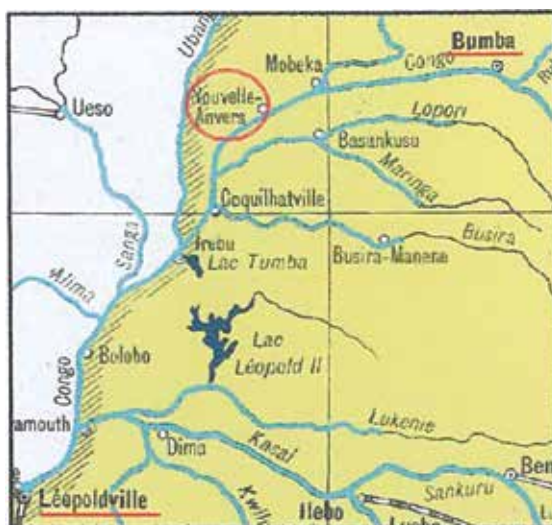


5 c. vert/groen
sans date/zonder datum
en violet/in het paars



5 c. vert/groen
sans date/zonder datum
en noir/in het zwart

1898 - 1902
BATEAU-POSTE N° 4
« Délivrance 3 ou /of 4 »



Lettre expédiée de Nouvelle-Anvers le 6 octobre 1900 vers Gand. Affranchissement à 50 c. (2x 5 c. manquants), cachet de passage « BATEAU-POSTE N°4 / 9 OCTO », au verso Léopoldville 28 octobre 1900 et Gand 20 novembre 1900.

Brief verstuurd op 6 oktober 1900 uit Nieuw-Antwerpen naar Gent. Frankering van 50 c. (2x5c ontbreken), doorgangsstempel "BATEAU-POSTE N°4 / 9 OCTO", aan de achterkant Leopoldstad 28 oktober 1900 en Gent 20 november 1900.

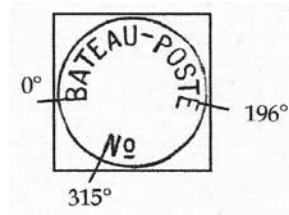
A cette époque le vapeur « Délivrance » était affecté à la liaison Léopoldville – Bumba, après avoir fait escale à Nouvelle-Anvers il a joint Bumba puis a entamé la « descente » du fleuve jusqu'à Léopoldville.

In die tijd was de stoomboot "Délivrance" bestemd voor de verbinding Leopoldstad - Bumba. Na Nieuw-Antwerpen te hebben aangedaan, heeft hij Bumba bereikt en is daarna stroomafwaarts naar Leopoldstad gevaren.

1898 - 1902
BATEAU-POSTE N° 10



10 c. carmin/karmijn
 sans date/zonder datum
 en noir/in het zwart



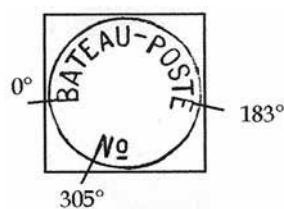
15 c. ocre/oker
 sans date/zonder datum
 en noir/in het zwart



Entier postal n°18 écrit à « Lié le 11.XII.1901 » à destination du percepteur des postes à Nouvelle-Anvers, oblitération « BATEAU-POSTE N°10 (sans date) ».

Postwaardestuk nr. 18 geschreven te "Lié le 11.XII.1901" en gericht aan de postontvanger te Nieuw-Antwerpen, afstempeling "BATEAU-POSTE N°10 (zonder datum)".

1898 - 1902
BATEAU-POSTE N° 11
 « Brabant »



Le vapeur / de stoomboot « Brabant »



5 c. brun-rouge/roodbruin
11 JUIN



5 c. vert/groen
15 OCTO



10 c. carmin/karmijn
27 DECE



50 c. olive/olijfgroen
8 AVRIL



50 c. olive/olijfgroen
6 SEPT



1 Fr. lilas/paars
15 JANV



1 Fr. carmin/karmijn
8 MAI



10 Fr. vert/groen
7 FEVR



Entier postal n° 14 oblitération de complaisance
« BATEAU-POSTE N°11 / 18 FEVR »

Postwaardestuk nr. 14 welwillendheidsafstempeling
"BATEAU-POSTE N°11 / 18 FEVR"



Entier postal 15C palmier écrit à Romée le 25 août 1900 et à destination de Bruges, oblitération « BATEAU-POSTE N°13 / 22 NOVE », cachet de transit Léopoldville le 8 décembre 1900 et d'arrivée Bruges 6 janvier 1901.

Postwaardestuk 15c palmboom geschreven te Romée op 25 augustus 1900 met bestemming Brugge, afstempeling "BATEAU-POSTE N°13 / 22 NOVE", doorgangsstempel Leopoldstad 8 december 1900 en aankomststempel te Brugge 6 januari 1901.

A noter le délai important (3 mois) entre le moment où la carte est écrite et sa remise au vapeur.

Op te merken valt de lange termijn (3 maanden) tussen het ogenblik waarop de kaart is geschreven en de afgifte ervan op de stoomboot.

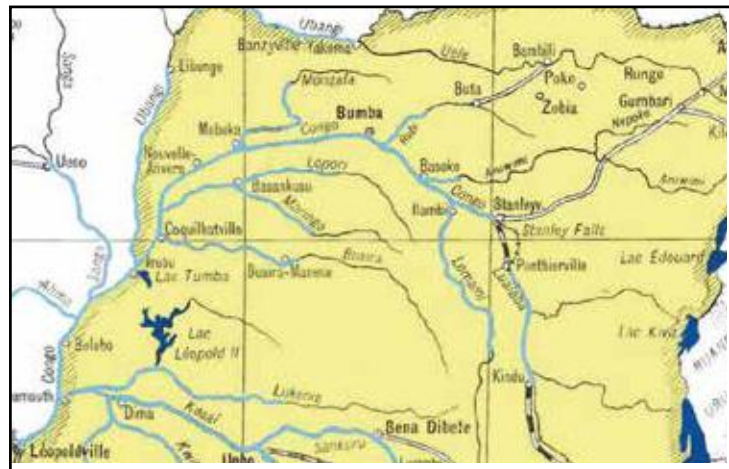


Carte postale illustrée écrite à Irebu le 10 septembre 1901 et à destination de Virton, oblitération « BATEAU-POSTE N°13 / 20 SEPT », cachet de transit Léopoldville le 2 octobre 1901.

Prentbriefkaart geschreven te Irebu op 10 september 1901 met bestemming Virton, afstempeling "BATEAU-POSTE N°13 / 20 SEPT", doorgangsstempel Leopoldstad 2 oktober 1901.

Courrier convoyé sans apposition de
l'oblitération du bateau

Briefwisseling die niet op de boot werd
afgestempeld



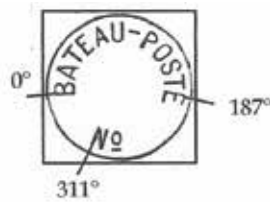
*Entier postal 15c palmier écrit « A bord du
Kempenaer le 11 janvier 1902 » à destination de
Boom, oblitération Léopoldville 13 janvier 1902,
cachet d'arrivée Boom 15 février 1902.*

*Postwaardestuk 15c palmboom geschreven "Aan
boord van de Kempenaer op 11 januari 1902" met
bestemming Boom, afstempeling Leopoldstad 13
januari 1902, aankomststempel Boom 15 februari
1902.*

Dans le texte : « Comme vous le voyez je suis en route pour Léopoldville ; le médecin m'a fait descendre de Niangara vers Léo pour consulter le médecin... ». Bien qu'écrit à bord du vapeur l'entier est remis au bureau de Léopoldville deux jours plus tard.

In de tekst: "Comme vous le voyez je suis en route pour Léopoldville ; le médecin m'a fait descendre de Niangara vers Léo pour consulter le médecin..." (Zoals u ziet, ben ik op weg naar Leopoldstad; de dokter heeft me stroomafwaarts van Niangara naar Leo gestuurd om de dokter te raadplegen...). Hoewel het postwaardestuk aan boord van de stoomboot geschreven is, wordt het pas twee dagen later op het kantoor van Leopoldstad afgestempeld.

1898 - 1902
BATEAU-POSTE N° 14
 « Flandre »



Le vapeur /de stoomboot

« Flandre »



*10 c. carmin/ karmijn
 14 OCT/OKT
 en noir/in het zwart*



*15 c. ocre/oker
 12 MAI/MEI
 en noir/in het zwart*



*25 c. bleu/blauw
 1 JUIL/JULI
 en noir/in het zwart*



Entier postal 15c palmier écrit « A bord du S.S. La Flandre 29 avril 1902 » à destination de Bruxelles, oblitération « BATEAU-POSTE N°14 / AVRIL 29 », cachet de transit Léopoldville 5 mai 1902 et d'arrivée Bruxelles 10 juin 1902.

Postwaardestuk 15c palmboom geschreven "A bord du S.S. La Flandre 29 avril 1902" (Aan boord van de S.S. La Flandre 29 april 1902)", met bestemming Brussel, afstempeling "BATEAU-POSTE N°14 / AVRIL 29", doorgangsstempel Leopoldstad 5 mei 1902 en aankomststempel Brussel 10 juni 1902.



*Entier postal 15c palmier volet demande avec griffe
« BOMA CARTE INCOMPLETE » écrit à Nouvelle
Anvers le 3 août 1902 à destination de Bruxelles,
cachet « BATEAU-POSTE N°14 / 8 AOUT », cachet
de transit Léopoldville 28 août 1902 et d'arrivée
Bruxelles 25 septembre 1902. A remarquer qu'aucun
des ces offices postaux n'oblitére convenablement
l'entier !*

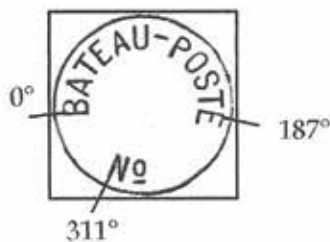
Dans le texte : « Je vous écrirais dans une dizaine
de jours de Bumba... », L'expéditeur a donc
embarqué sur le « Flandre » pour descendre à
Bumba, son entier restant à bord jusqu'au retour
du vapeur à Léopoldville.

*Postwaardestuk 15c palmboom vraaggedeelte met
lijnstempel "BOMA CARTE INCOMPLETE" (Boma
onvolledige kaart) geschreven te Nieuw-Antwerpen op
3 augustus 1902 met bestemming Brussel, stempel
"BATEAU-POSTE N°14 / 8 AOUT",
doorgangsstempel Leopoldstad 28 augustus 1902 en
aankomststempel Brussel 25 september 1902. Merk op
dat geen enkel postkantoor het postwaardestuk
behoorlijk afstempelt!*

In de tekst: "Je vous écrirais dans une dizaine de
jours de Bumba..." (Ik zal u over een tiental
dagen schrijven vanuit Bumba...). De afzender
was dus aan boord van de "Flandre" op weg naar
Bumba. Zijn postwaardestuk is aan boord
gebleven tot de terugkeer van de stoomboot te
Leopoldstad.

1898 - 1902

BATEAU-POSTE N° 15

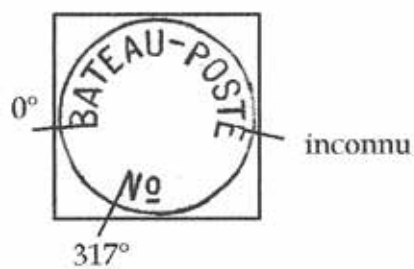


40 c. vert-bleu
23 SEPT
en noir



40 c. blauwgroen
23 SEPT
zwarte afstempeling

BATEAU-POSTE N° 16



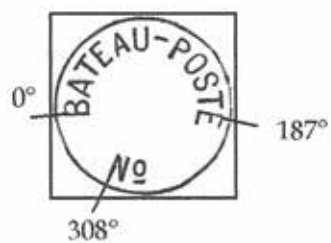
15 c. ocre
sans date
en noir



15 c. oker
geen datum
zwarte afstempeling

1898 – 1902

BATEAU-POSTE N° 17



25 c. orange
8 FEVR
en bleu

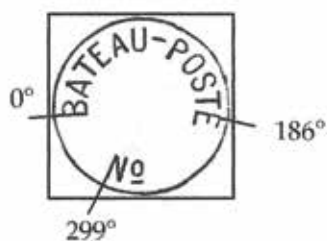


50 c. vert
12 MAI
en noir

50 c. groen
12 MAI
in zwart

25 c. oranje
8 FEVR
in blauw

BATEAU-POSTE Nr. 18



5 c. brun-rouge
25 ? 95
en bleu



10 c. bleu
pas de date
en rouge



25 c. orange
4 JAN
en noir

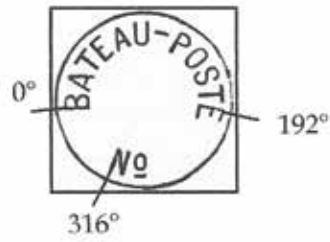
25 c. oranje
4 JAN
in zwart

10c. blauw
geen datum
in rood

5 c. rood-bruin
25 ? 95
in blauw

1898 – 1902

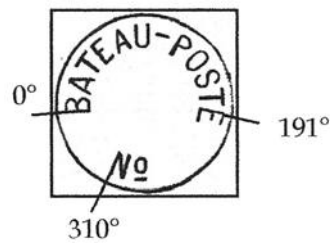
BATEAU-POSTE N° 19



25 c. orange
19 AOÛT
en bleu

25 c. orange
19 AOÛT
afgestempeld in het blauw

BATEAU-POSTE Nr. 20



25 c. orange
19 JUIN
en noir

25 c. orange
19 JUIN
in het zwart

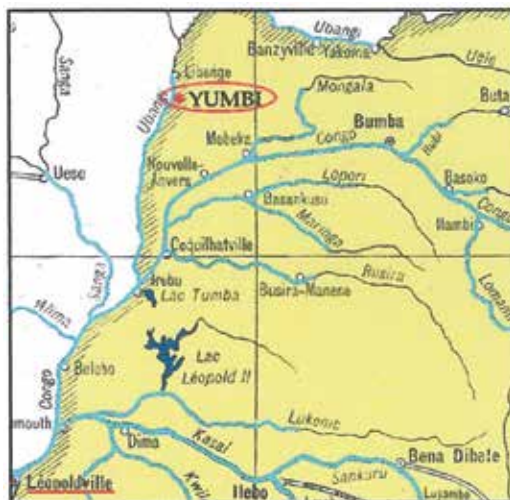


50 c. vert
27 OCT
en bleu

50 c. groen
27 OCTO
in het blauw

1898 – 1902

BATEAU-POSTE N° inconnu / onbekend



verso

achterkant



Entier postal 15c palmier volet demande seul écrit à Yumbi le 15 mai 1901 à destination de Bruxelles, oblitération « BATEAU-POSTE N° / 10 JUIN », cachet de transit Léopoldville 24 juin 1901 et d'arrivée Bruxelles (date manquante).

Postwaardestuk 15c palmboom enkel vraaggedeelte, geschreven te Yumbi op 15 mei 1901 met bestemming Brussel, afstempeling "BATEAU-POSTE N° / 10 JUIN", doorgangsstempel Leopoldstad 24 juni 1901 en aankomststempel Brussel (datum ontbreekt).

Ayant collé une photo au dos de son envoi l'expéditeur avait ajouté un timbre pour éviter une taxation, le timbre fut malheureusement décollé entraînant la perte des renseignements concernant le numéro du bateau et la date d'arrivée de l'entier.

Aangezien de afzender een foto op de achterkant van zijn kaart had gekleefd, had hij een postzegel bijgekleefd om strafport te voorkomen. De postzegel kwam jammer genoeg los waardoor informatie met betrekking tot het nummer van de boot en de aankomstdatum van het postwaardestuk verloren ging.

1898 – 1902

BATEAU-POSTE
« Ville de Bruges »

Courrier convoyé sans apposition de
l'oblitération du bateau

Briefwisseling vervoerd zonder afstempeling van
de boot



Carte postale illustrée écrite « Le 29/9/ 1901 à bord de la Ville de Bruges navigant sur le Kasai » à destination de Ste Croix lez Bruges, oblitération Léopoldville 8 octobre 1901, cachet d'arrivée Bruges 1^{er} novembre 1901.

Affranchie à 15 c. (un timbre à 5 c. a été décollé) au lieu de 50 c. (tarif de la carte privée) la carte est taxée simplement à l'affranchissement insuffisant, soit 35 c.

Bien qu'écrite à bord du vapeur la carte, probablement déposée dans la boîte postale du navire est remise au bureau de Léopoldville neuf jours plus tard.

A suivre.

Prentbriefkaart geschreven "Le 29/9/1901 à bord de la Ville de Bruges navigant sur le Kasai" (Op 29/9/1901 aan boord van de Ville de Bruges die vaart op de Kasai"), met bestemming Sint-Kruis bij Brugge, afstempeling Leopoldstad 8 oktober 1901, aankomststempel Brugge 1 november 1901.

Daar de kaart gefrankeerd is met 15 c. (een postzegel van 5 c. is losgekomen) in plaats van 50 c. (tarief van de privékaart), werd strafport aangerekend voor de onvoldoende frankering alleen, zijnde 35 c.

Hoewel geschreven aan boord, werd de kaart waarschijnlijk pas veel later in de postbus van het rivierschip gedeponneerd en negen dagen later afgegeven op het kantoor van Leopoldstad.

Wordt vervolgd.

France 1813-1815

James Van der Linden



RECIT DE L'HISTOIRE POSTALE

APERCU HISTORIQUE

La « guerre de libération » (1813)

La catastrophe de la Grande Armée en Russie enflamme les nations de l'Europe qui se soulèvent contre l'hégémonie française.

Soulèvement de la Prusse.

Sous sa propre responsabilité, le général Yorck signe la convention de Tauroggen (déc. 1812) (neutralité des troupes auxiliaires prussiennes), ce qui ouvre aux Russes la Prusse Orientale. Sur la demande du tsar, Yorck, Stein et les États provinciaux de Prusse Orientale organisent des milices populaires.

Février 1813 : Traité de Kalisz. La Russie s'adjuge la Pologne en échange du rétablissement de la Prusse qui annexe la Saxe. Au mois de mars, les patriotes prussiens (Scharnhorst, Hardenberg) obligent Frédéric-Guillaume III à déclarer la guerre à la France.

La campagne d'Allemagne.

Prussiens et Français s'affrontent à Lützen (mort de Scharnhorst) et à Bautzen. Victorieux, Napoléon repousse les alliés en Silésie, mais des troupes suédoises débarquent en Poméranie (mai). Au traité de Reichenbach, la Grande-Bretagne entre en juin dans la coalition.

Mars 1813 : La proclamation de Kalisz, rédigée par Stein et Koutousov, propose à tous de se joindre à la lutte et d'établir une constitution nationale allemande. Metternich négocie avec les deux adversaires. Grâce à lui, en Juin 1813 : Armistice de Poischwitz. Pourparlers de paix infructueux à Prague. L'Autriche entre en guerre en août.

Malgré une victoire à Dresde en août, et des succès locaux, l'armée française (160.000 hommes) est encerclée.

16 au 19 octobre 1813. Bataille des Nations à Leipzig, plus de 100.000 morts et blessés, victoire des coalisés. Napoléon se retire avec le reste de ses troupes en deçà du Rhin.

Conséquences. Effondrement du système napoléonien. Dissolution de la Confédération du Rhin. Libération de l'Allemagne, de la Hollande, de l'Italie du Nord. Chute de Naples (Murat).

Le Danemark en 1814 doit céder la Norvège à la Suède au traité de Kiel. La Prusse obtient la Poméranie antérieure de la côte de la Baltique à l'ouest de l'Oder.

La campagne de France (1814)

Blücher (1742-1819) et Schwarzenberg passent le Rhin en hiver, de Kaub jusqu'à Bâle. Victoire de Napoléon sur Blücher à Brienne, mais il est battu à La Rothière. Il se dégage par une série d'offensives énergiques à Champaubert, Montmirail et Montereau. Le congrès de Châtillon, convoqué sur la demande de Metternich pour rétablir la paix, s'achève sans résultats. Par le pacte de Chaumont en mars, décision est prise par les puissances d'agir conjointement. Victoires de Blücher à Laon et de Schwarzenberg à Bar-sur-Aube.

31 mars 1814 : Entrée des alliés à Paris. Un gouvernement provisoire fut formé. Talleyrand dépose Napoléon.

En avril 1814, retour des Bourbons et première restauration.

Mai 1814 : Premier traité de Paris. Conditions modérées : la France retrouve ses frontières de la fin 1792. Elle garde la Savoie et la Sarre.

L'Affranchissement 1814

Pour résister à ses agresseurs, Napoléon pouvait compter principalement sur la barrière du Rhin, renforcée par les places de la Hollande et par Luxembourg et Metz. Le soulèvement de la Hollande ayant ouvert l'accès de l'Empire vers le Bas-Rhin, Anvers parut devoir fermer la brèche. Grâce aux travaux récents du génie, cette forteresse semblait en état de soutenir un long siège.

Son port et ses bassins renfermaient une flotte nombreuse que les coalisés convoitaient. Pour ces motifs, Anvers fut choisi comme pivot de la lutte à mener dans le Nord. Concentrant dans la place les soldats venant de Hollande, Napoléon résolut de les faire appuyer vers le Rhin et vers la mer par ce qui lui restait de troupes en Belgique et dans le Nord de la France.

La campagne en janvier 1814 du général Maison, succédant au général de Caen, était d'abord de couvrir Anvers en étant aidé par Macdonald qui défendait le Bas-Rhin et la Meuse. Il échoua en tentant de reprendre Breda le 20 décembre et fut rejeté sur Anvers, à la suite de la bataille d'Hoogstraeten.

Privé du concours de Macdonald qui était rappelé en France par Napoléon, il évacua le centre de la Belgique donnant le moyen au corps prussien de Bülow de s'avancer vers le Brabant et entrer à Bruxelles le 7 février, tandis que les corps russes de Wintzingerode remontaient la Meuse et la Sambre et entraient à Liège, Namur et Charleroi.

En février, mars et avril 1814 l'occupation méthodique de la Belgique par les troupes de la coalition se poursuivait. Une campagne fut organisée par Maison pour maintenir les communications entre Anvers et le Nord de la France. Au raid du major von Geismar Maison y répondit par trois incursions en Belgique, le 23 février, le 5 et le 25 mars. Le succès de cette dernière manœuvre amena la prise de Gand et facilita la sortie d'une division française d'Anvers et se termina par un échec devant Tournai.¹

La restauration de l'administration postale des Tour et Taxis le 1^{er} mars 1814

Dès le début de la campagne, le Prince de la Tour et Taxis insistait sur la reprise de la ferme postale aux Pays-Bas Autrichiens, interrompus par les invasions Françaises en 1792 et 1794. Il fut réintégré par les Commissaires Généraux des Hautes Puissances (la coalition) par décret du 28 février (Voir document ci-dessous).

¹ Paul Verhaegen, V, p132.

A tous les Directeurs et Expéditeurs de Poste dans
la Belgique.

Par l'arrêté ci-joint de MM. les Commissaires Généraux des Hautes Puissances Alliées, en date du 28 du mois dernier, MM. les Directeurs, Expéditeurs, Tenants, et en général tous les employés de Poste verront qu'il a plu à ces Hautes Puissances de réintégrer S. A. S. Monseigneur le Prince DE LA TOUR ET TASSIS, ancien Général héréditaire des Postes de la Belgique, dans toutes les Postes qu'elle y possédait jadis, et que l'administration générale en est exclusivement confiée à S. A. S.

Ensuite de cet acte de justice éclatante, que les Hautes Puissances alliées ont voulu donner en faveur de la Sérénissime maison De La Tour et Tassis, S. A. S. a daigné nommer le soussigné son Commissaire spécial et l'envoyer dans la Belgique, à l'effet, et pour y prendre en cette qualité, possession de toutes les Postes au nom des Hautes Puissances Alliées, et en celui de S. A. S., et les y organiser provisoirement dans le plus court délai.

Le soussigné, Monsieur, chargé de vous faire connaître cette disposition suprême, déclare en conséquence, et ensuite des ordres qu'a daigné lui transmettre son gracieux Prince et Maître, qu'à partir du 1^{er} de ce mois, S. A. S. Monseigneur le Prince DE LA TOUR ET TASSIS est mise en possession du bureau des Postes à *Bruxelles*, et de tous ceux qui en relèvent, soit tenances, soit bureaux d'expédition ou d'entrepôt, et en pleine jouissance de tous les droits ou prérogatives y ayant appartenus et y appartenant à l'époque actuelle.

Vous continuerez, ainsi que tous les autres employés de votre bureau, ou qui en relèvent, à remplir provisoirement les fonctions de votre place, et j'espère que vous le ferez avec toute exactitude, attachement et zèle possibles.

Vous continuerez à vous servir du timbre pour les lettres, pour les affranchissemens et pour les chargemens, de ceux qui sont maintenant en usage dans votre bureau.

Vous vous conformerez exactement au règlement joint à la présente pour tout ce qui concerne votre comptabilité.

Vos correspondances directes avec les autres bureaux, ainsi que les taxes des lettres, restent provisoirement sur le pied actuel, et jusqu'à ce qu'il en sera statué autrement.

Les communications par les grandes routes, tout comme par celles d'embranchement entre les villes principales de la Belgique doivent rester, et là où elles ont été interrompues par les circonstances de la guerre, être rétablies provisoirement comme elles l'étaient; et dès ce moment, aucun service de poste ne doit plus être fait par les diligences, c'est à-dire, qu'aucun paquet d'office ne doit plus leur être confié: les dépêches doivent être transportées, comme auparavant, soit à cheval, soit par piétons assermentés.

Le Commissaire des Postes de S. A. S. Monseigneur
le Prince DE LA TOUR ET TASSIS,

Bruxelles, 3 mars 1814.

Le Comman.

Fig. 1 mars 1814, circulaire (extraits) aux « Directeurs de Poste » en Belgique (coll. Schouberechts).



Fig. 2 **4 mars 1814**, première lettre connue relatant l'acte d'autorité donnée au Prince de la Tour et Tassis. (Coll. Broekmans).

4 mars 1814 Lettre de la *Direction des postes aux Lettres*² du bureau de Turnhout, griffe de départ 93/ TURNHOUT et CHARGE (double frappe) envoyée à l'Intendant du département des deux Nèthes, le Chevalier François, Louis Joseph Wargny, intendant intérimaire.

La lettre est signée par le maître de poste Dahirel, en réponse sur un avis du 27 février 1814 annonçant l'acte d'autorité donnée du Prince de la Tour et Tassis à l'Inspecteur des Postes *Maurenbrecher*² sur tous les Maîtres de Poste, à suivre ses ordres. Un ordre spécial fut donné par les Hauts Commissaires des alliés pour retenir les fonds de la poste au profit des receveurs de l'arrondissement.

La reconquête de la Belgique

Les Cosaques bientôt suivis des Prussiens, arrivaient de Tirlemont et de Louvain (En évacuant Louvain, les Français exigèrent 150.000 francs, que l'arrivée imminente des Cosaques réduisit à 40.000-), où ils étaient entrés le 27 et le 31 janvier. Des avant-coureurs ennemis occupaient également Nivelles depuis le 29 janvier et Malines depuis le 31.

Maîtres de Bruxelles, les Russes poussèrent leurs escadrons légers sur les traces de l'armée française. Tandis qu'une partie d'entre eux se portait sur le Hainaut, d'autres se dirigeaient vers la Flandre. Ils étaient à Assche, à Alost et à Termonde, le 2 février. Ils entraient, le 4 à Gand, le 11 à Bruges, le 15 à Audenarde et à Courtrai. Dans le sud de la Belgique, les progrès des occupants se succédèrent plus lentement, ils se heurtaient à l'armée française en retraite. Le Général Maison, en effet, séjourna à Tournai jusqu'au 17 février. Il y avait appelé les faibles effectifs restés en Flandre, sauf les garnisons du littoral. Ayant concentré ses troupes, il prit la route de Lille, d'où il pouvait aisément couvrir le Nord de la France et se porter, le cas échéant, soit vers Maubeuge, soit vers la Flandre et Anvers si ses adversaires lui en fournissaient l'occasion en séparant leurs forces. Entre-temps, Charleroi était occupée le 1^{er} février, Thuin le 3, Mons le 6 et Tournai le 17.

² La famille Maurenbrecher était depuis 1776 en fonction de Maître de Poste sur la route de Düsseldorf pour Aix-la-Chapelle. Expulsés par l'autorité française, pendant l'occupation les Maurenbrecher furent réinstallés en 1814 au service des Tour et Tassis.

Désormais la Belgique était affranchie. L'autorité du gouvernement français avait cessé d'être reconnue dans tout le territoire, sauf à Nieuport, Ostende, Anvers, Maëstricht et Luxembourg, où des garnisons aguerries, bien pourvues de munitions et de vivres, se proposaient de faire une résistance énergique.



Fig. 3 **4 février 1814.** Gand pour Amsterdam (ci-devant département 118)
, avec griffe **GAND** (tronquée), port dû '5' sols

'...De Cozakken zijn hier gisteren ingekomen, en op Antwerpen zijn zij bezig met te schieten...'

Le colonel commandant le premier régiment des Cosaques du Don resta légendaire à Gand. C'était Bychalow, que les Gantois baptisèrent familièrement au nom de *'Pietje Kozak'*³. Avec plus de quatre-vingt ans, doué d'une activité prodigieuse, il passait ses journées à chevaucher ou à boire. Ignorant les langues occidentales il était accompagné partout par un juif polonais qui lui servait d'interprète et de secrétaire. Quand il arriva à Gand le 14 février, pour remplacer le colonel Mentchicof, il s'installa dans l'hôtel d'une des premières familles de la ville. Par les forces dont il disposait, il obtint après une simple démonstration militaire, la capitulation du Sas de Gand.

La défense d'Anvers

Comme nous l'avons vu, Anvers fut choisi comme pivot de la lutte à soutenir dans le Nord.

En même temps que le Général Maison était informé des progrès de ses ennemis sur la Meuse, il était instruit de la reddition de Bois-le-Duc, qui capitula entre les mains de Bülow, le 26 janvier. Libres désormais de se porter en avant, Prussiens et Anglais allaient se montrer en forces devant Anvers. Laissant cette ville aux mains d'une bonne garnison, Général Maison se porta, le 16 janvier, sur Louvain.

Mais la position de Maison en cette ville était critique. Par ses éclaireurs envoyés au Nord et à l'Est, il était instruit de l'approche des armées ennemies se dirigeant vers Anvers et vers Bruxelles. Les nouvelles qu'il reçut le 30 janvier le décidèrent à battre en retraite pour éviter d'être cerné. Bülow, en effet, avait commencé à cette date sa marche sur Anvers. Tandis qu'il conduisait ses forces principales de Wuustwezel vers Deurne, son lieutenant Borstell descendait la Nèthe et se portait sur Malines. Deurne, Brasschaat, Merxem étant successivement emportés, le bombardement d'Anvers commença le 3 février. La veille, le nouveau commandant de la position, Lazare Carnot, était arrivé de Gand, non sans difficulté. Quand Carnot prit la direction

³ Van Duyse H., *Les Cosaques en 1814*, Vuylsteke, Gand 1896.

de la défense d'Anvers, la ville était menacée déjà depuis plus d'un mois. Sous le Gouverneur Lebrun, elle avait connu toutes les rigueurs habituelles en cas de siège. Aux vexations causées par les prétentions des soldats s'étaient jointes les réquisitions sans nombre, les contributions extraordinaires, les visites domiciliaires, enfin le rétablissement d'inondations considérables autour de la cité.

La garnison française sous les ordres de Carnot résiste au siège des forces européennes. Enfin, le 19 avril, Carnot fit commencer la retraite de ses troupes, qu'il suivit le 3 mai.

Une série de huit lettres, envoyées d'Anvers par la maison Joseph De Broex & fils pour Alex Herry à Gand, du 15 janvier au 13 mai 1814, nous brossent les événements de la campagne ainsi que les difficultés dans les relations postales.

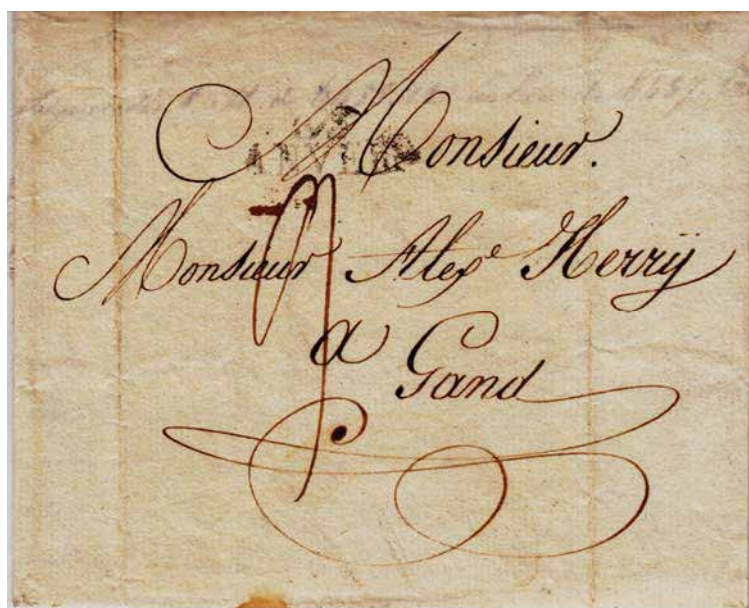


Fig. 4 **15 janvier 1814** 93/ANVERS pour Gand. Triple port $3 \times 3 = 9$ décimes. Récit sur les préparations de la défense d'Anvers.

15 janvier 1814. Anvers pour Gand, 'Nous n'entendons rien aujourd'hui, ni ne voyons point entrer de blessés, comme hier, et surtout avant-hier, nous en avons tous le cœur serré. Nous compatissons aujourd'hui de nos braves habitants des faubourgs qui savent se réfugier : On démolit toutes les maisons et celles des jardiniers qui demeurent dans la 5^e section sont incendiées ce qui nous fait appréhender qu'on voudra défendre la ville. Grand Dieu ayez pitié de nous...

1er février 1814. Anvers pour Gand, Port 3 décimes. '...car il nous serait impossible de nous passer de nos fonds en cas que les alliés viendraient devant nos portes, car pour lors il en faut pour tout ce qui pourrait survenir. Nulle voiture, ni courrier n'est arrivé depuis hier qu'on s'est battu rudement. On annonce une affaire pour aujourd'hui pour le pont de Waelhem. Deurne est en feu, et les troupes sont rentrantes'.

3 février 1814. Lettre d'Anvers pour Gand, port 3 décimes. Situation du courrier de France et de Flandre, le blocus d'Anvers.

'Le courrier de France nous manque, et il n'y a eu que celui de Flandre qui nous est parvenu, et qui décidément ne nous arrivera plus, mais on nous promet qu'il partira encore aujourd'hui. Nous sommes donc dans un parfait état de Blocus... Le canon ronfle de tout coté nous sommes dans des anxiétés terribles.'

13 avril 1814. Lettre d'Anvers pour Gand. Port 3 décimes. Situation des courriers Anvers pour Gand, '*Notre ville n'est point ouverte encore, néanmoins les courriers arrivent, et partent de même, et quoi que le courrier de France ne soit pas arrivée, le Maître des Postes nous a annoncé que le courrier de la Hollande a commencer dès demain, arrivera et partira comme ci devant, c'est-à-dire le lundi et jeudi de la semaine...*'

18 avril 1814. Anvers pour Gand, port 3 décimes.

'*Départ des postes : Lundi et jeudi pour la Hollande à 3 heures, ceux de la France à 6 heures, et pour la Flandre à 8 heures*'.

23 avril 1814. Anvers pour Gand, poids 20 grammes, 3 ports : 9 décimes.

'*Nous en parlons sur le même pied à ces Mrs les Parisiens et nous y ajoutons, que nous déferons, à ce que vous jugerez convenir ; votre ville étant au pouvoir des alliés, tandis que nous sommes encore Français...*'

27 avril 1814. Anvers pour Gand, port 3 décimes.

'*Nous sommes honorés de vos deux lettres du 25 et 26 et nous voyons que la régularité des postes n'est pas bien établie encore, puisque vous avez reçu les deux nôtres du 22 et 23 le même jour...*

'*Les papiers publics vous annoncent un précurseur de notre sort prochain, il restreint pour ne pas dire anéanti tout commerce, puisque nous ne pourrons devenir moins que jamais à qui ce beau pays devra être soumis...*'



Fig. 5 **13 mai 1814**, 93/ANVERS pour Gand. 45 à 50 grammes 6 ½ ports = 16,5 arrondi à 17 décimes⁴.

La Poste militaire

L'armée française était en retraite, poursuivie par l'armée de Blücher et l'armée Russe de Wintzigrode. A l'armée de Prusse, chaque brigade disposait d'une expédition des lettres, envoyées sans marques postales. Fin 1814 début 1815, la poste à l'armée de Bavière utilisa la griffe **K.B. FELDPPOSTAMT**⁵, qui est connu sur lettres de la Flandre et de la France occupée, et une lettre de Gand en 1815, envoyé par un aumônier.

⁴ Leo De Clercq, 'Tarieven en Porten' (19). P 131.

⁵ Feuser/Münzberg 'Deutsche Vorphilatelie', Spezialkatalog und Handbuch, Peter Feuser Verlag, Stuttgart, 2000

La présence à Gand d'une poste militaire prussienne est illustrée par deux lettres, concernant un petit paquet.

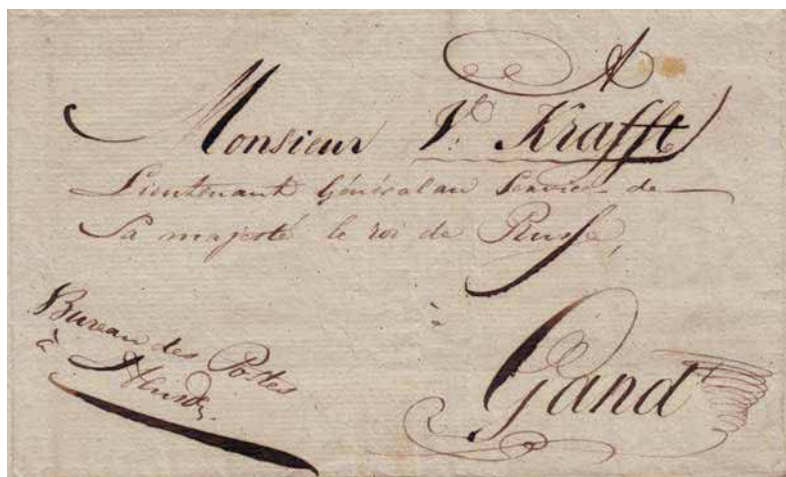


Fig. 6 **31 mai 1814**, lettre en franchise du Directeur de la Poste de Heusden (Pays-Bas) pour le Lieutenant général V. Krafft au service de Sa Majesté le roi de Prusse, en langue néerlandaise.

‘Je vous réponds à la lettre du 23 que je n’ai absolument aucune notion du petit paquet que vous mentionnez. Les lettres et paquets de Bommel pour Breda, Brabant et les Flandres passent bien par Heusden, mais je n’ai aucun moyen de les voir, puisqu’ils sont emballés dans un paquet fermé et scellé de Bommel pour Bois le Duc.’

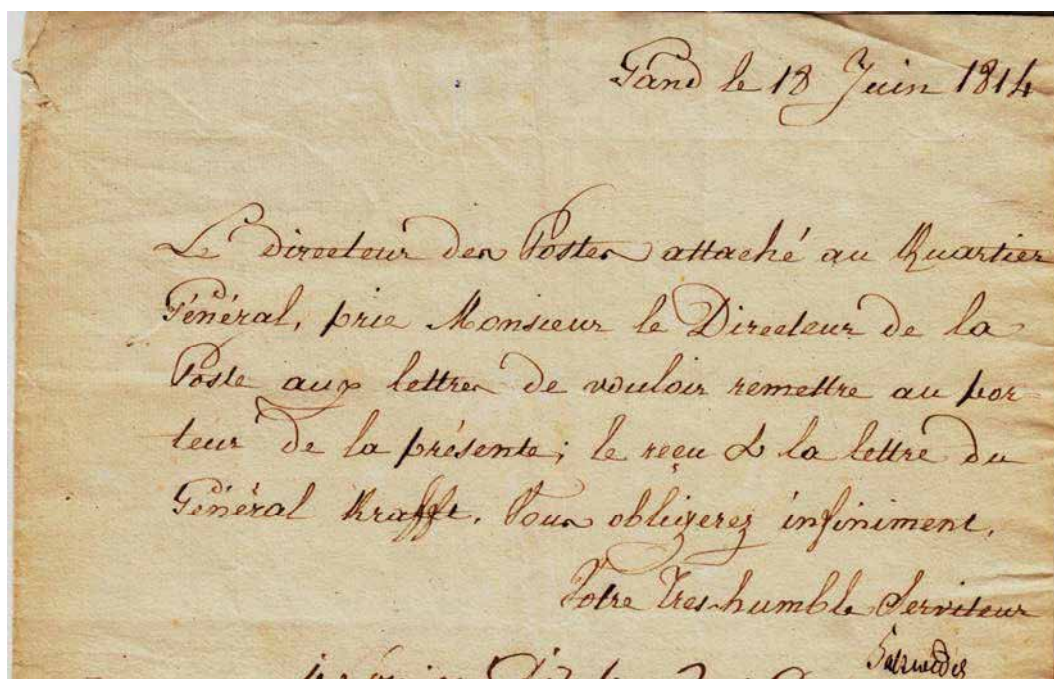


Fig. 7 **18 juin 1814**, texte de la lettre du ‘Directeur des Postes attaché au Quartier Général’ pour le Directeur de la Poste aux lettres. (suite à celle du 31 mai).



Fig. 8 **7 février 1815**, GAND sur lettre en franchise '*service Militaire*' du Commissaire des Guerres du 3^e Arrondissement militaire, Départements de l'Escaut et de la Lys, pour St. Nicolas.

La Campagne de France.



Fig. 9 **11 avril 1814** Traité de Fontainebleau. Abdication sans conditions de Napoléon I, il conserva le titre impérial, reçut une rente et la souveraineté sur l'île d'Elbe.

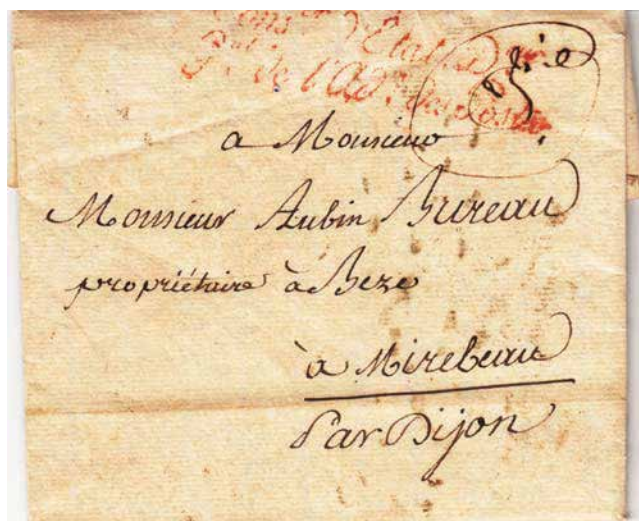


Fig. 10 **11 avril 1814**, lettre en franchise de Paris pour Tichatel avec griffe rouge 'Cons^{er} d'État D^{eur} / G^{al} de l'Ad^{on} des Postes'.

'J'ai bien reçu la lettre en date du 1^{er} de ce mois, laquelle m'a été apportée par une femme qui a fait le voyage de Dijon à Paris en six jours. Je pense que les courriers ont pénétré jusqu'à Dijon et comme ils sont amplement chargés des journaux et des papiers publics qui ont parus depuis huit à dix jours, vous devez être pleinement informé de ce qui se passe depuis le 30 mars.

L'Empereur Napoléon a dû partir hier de Fontainebleau pour se rendre à l'île de l'Elbe, accompagné d'environ 1000 personnes. On attend Louis XVIII qui va nous gouverner. Vous avez dû voir que la nouvelle constitution ne diffère qu'en très peu de chose... Vous avez raison de craindre la retraite des troupes alliées, cependant comme elle aura probablement lieu par étape, elle sera moins rude aux particuliers. Pour mon compte j'ai rudement foulé depuis le 29 mars j'ai eu jusqu'à 200 Cosaques de loger dans ma campagne ; j'avais eu la précaution de faire enlever les meilleurs états, mais ce que j'avais laissé en meubles a été presque en totalité détruit ou volé...



Fig. 11 **18 avril 1814**, 32/ BORDEAUX pour Zoutz (Pays des Grisons), '16' décimes port de France. Au verso c.à.d. de passage de Paris du 23 avril, par Bâle, 28 kreutzers au crayon rouge, Zürich 40 kreutzers et 61 bluzgers⁶ de port dû.

⁶ Ancienne monnaie des Grisons: 1 florin = 70 bluzgers.

‘Ce fut le 10 mars à 10 heures le matin que les Bordelais advenant au devant des Anglais mais non avec armes par votre bonheur qu’il y avait ici aucunes troupes. Napoléon et tout ce qui tenait avait échappé même tous ceux que tenait à la machine se sont enfuis au pays au-delà de la rivière. En frayeur Mr Lintz Maire restait seul pour reporter les clés escorté de la Garde urbaine. D’après un préambule du sage l’on distribua de suite de cocardes blanches avec un enthousiasme d’allégée (?). L’on revient en ville et mettent la bouteille à la main et tous le monde s’embrassa hommes, femmes enivrées (?). Les boutiques ne furent pas fermées de toute la journée, on évalua les troupes tout au plus à deux mille et cinq cent hommes y compris les trains et équipages, ils sont Anglais, Portugais, Allemands, point d’Espagnols et magnifiquement monté surtout la cavalerie, ils ont toujours leurs provisions avec eux, bœufs, vaches, veaux, moutons, chèvres, cochons et volaille. Depuis l’époque la route de Paris fut interruptive jusqu’au 10 du pt. Mois, mais on avait connaissance par voie indirecte de leur entrée de la coalition à Paris le 31 mars. Mais les courriers percèrent le 10 avril jusqu’ici avec les nouvelles officielles.’



Fig. 12 **15 septembre 1815**, lettre en franchise de Paris pour Tilchatel avec griffe « *«Le Ministre de l’Etat/ Directeur g^{al} des Postes en rouge* ».

‘ Le changement du Ministre de la suspension du départ des souverains a donné de vives inquiétudes à Paris depuis cinq ou six jours; Cependant on commence à espérer que les affaires seront bientôt terminées. Dieu le veuille car la misère est à son comble d’autour les endroits où les troupes alliés sont en grand nombre ... Encore quelques jours, et nous verrons le terme de nos calamités...’

Les relations postales 1813-1815

Europe

En 1812 le ‘Grand Empire’ était à son zénith. En consultant la carte des départements français et conquis, nous constatons, que le système postal français fut appliqué dans une grande partie de l’Europe occidentale, c’est-à-dire qu’il était possible de correspondre par exemple de Hambourg avec Rome suivant le tarif général des postes françaises (jusqu’à 1800 km !) du 9 avril 1810 Le traité du 23 frimaire an 10 (1801) entre la France et la poste de Tour et Tassis assura les correspondances vers l’Allemagne, l’empire d’Autriche et la Russie.

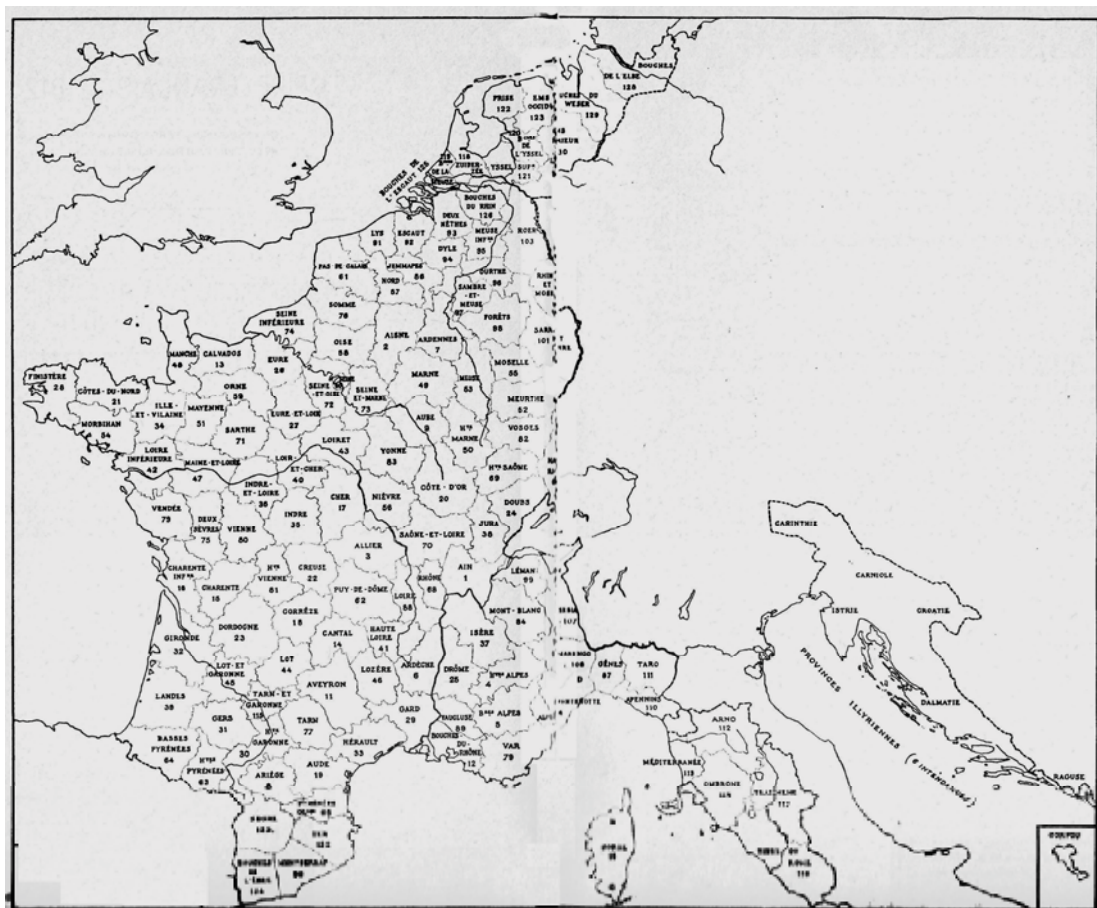


Fig. 13 Carte de l'Empire français 1812, organisation territoriale avec les 134 départements.⁷

Après l'effondrement du système napoléonien, c'était la dissolution de la Confédération du Rhin, la libération de l'Allemagne, de la Hollande, de l'Italie et la chute de Naples. Les correspondances de cette période en 1814 ne sont pas fréquentes, quelques unes par achemineur, d'autres avec des marques de passage de l'ancienne convention.

La poste de la Tour et Tassis, restaurée sur le territoire belge au début mars, ne fonctionna pas encore sur l'entièreté du pays.

Prévoyant, le Prince de Tassis avait déjà conclu une convention postale avec la Hollande le 23 février 1814, et le 30 avril un arrangement avec la France : avec la Hollande, *'par le changement actuel dans la situation politique de l'Europe ayant annoncé l'époque heureuse où son Altesse ...le Prince de la Tour et Tassis se trouve à même de pouvoir renouveler les anciennes liaisons de ses postes avec celles d'Hollande... 'Ce qui permet le courrier hollandais d'être acheminé par Düsseldorf pour l'Allemagne, l'Italie, la Turquie et les états héréditaires de l'Autriche'*⁸.

L'arrangement avec la France du 30 avril fut conclu : *'Comme il est de l'intérêt des Pays et des Gouvernements que les communications qui, par les changements survenus se trouvent en partie interrompues, en partie entravées et altérées soient rétablies sans délai, les soussignés Directeurs des Postes de France et des postes de S.A.S. le Prince de Tour et Tassis pour*

⁷ D'après E.H. De Beaufond.

⁸ Texte en français complet dans Delbeke' *De Post naar de Nederlanden* 2004.

*l'Allemagne et la Belgique, sont convenus d'un arrangement à rétablir les correspondances respectives*⁹.

Correspondance de France

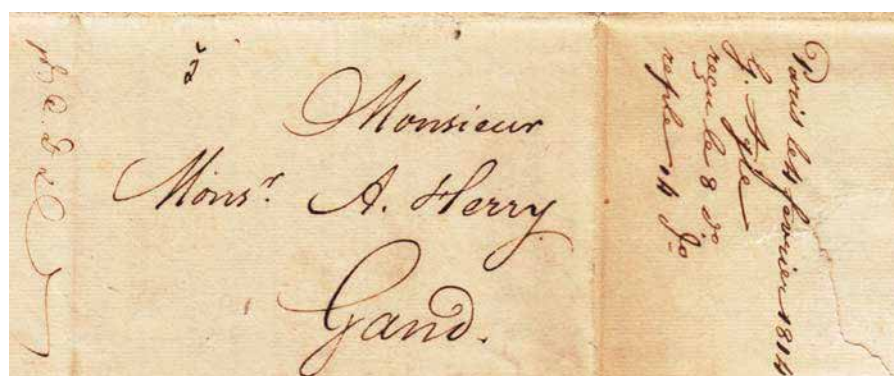


Fig. 14 4 février 1814, Paris pour Gand, acheminée, *pr d. D. & C...* sans taxe ni port.

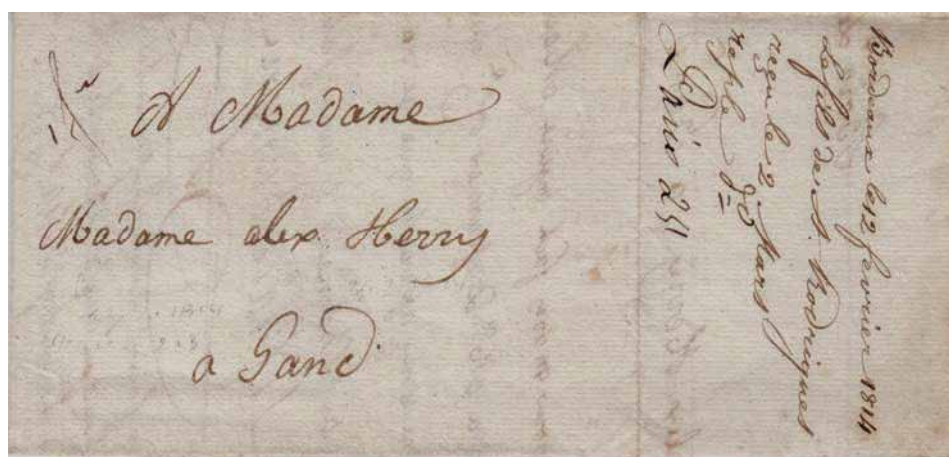


Fig. 15 12 février 1814, Bordeaux / 25 février 1814 Paris pour Gand acheminé pour '1 fr' 'J'ai différé pour vous faire passer la présente de connaître le sort des différentes lettres que je vous ai écrites depuis le 4 ct (février) dont la dernière est du 15. Je viens enfin de recevoir la vôtre du 14 et y vois avec plaisir en votre possession toutes les mêmes jusqu'au 7....'.

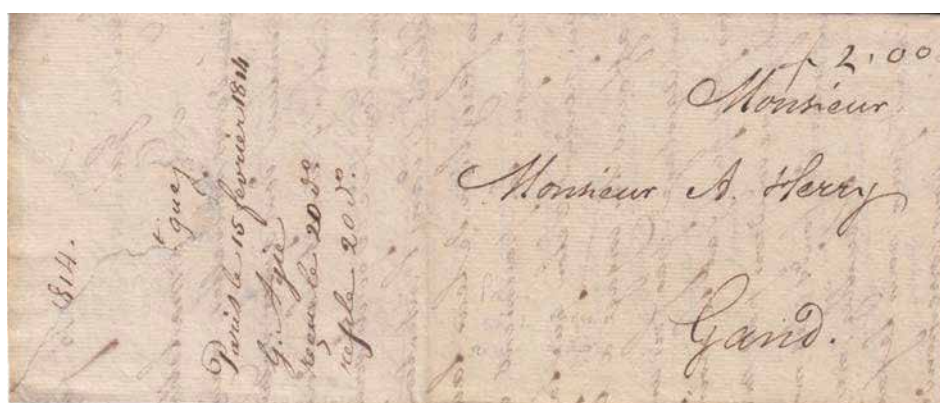


Fig. 16 15 février 1814, Paris pour Gand acheminé pour 'fr 2,00' 'Veuillez me dire si je peux sans inconvénient en me servant pour vous le faire passer de la même voie que vous m'avez indiquée pour correspondre avec vous...(5 jours)'

⁹ Ibid.



Fig. 17 **12 mars 1814**, Paris pour Gand acheminé pour 'fr 2' 'votre dernière lettre est venue par la Poste depuis Lille'.



Fig. 18 **2 juin 1814**, Paris pour Gand cachet de Paris 'P' rouge, port **6** décimes, trajet en 5 jours....'comme les communications avec l'Espagne viennent de rouvrir...il serait essentiel de prévenir les arrivages de ses bois de réglottes en écoulant ceux que je vous ai adressés '

Correspondance de la 'Hollande'

L'article 1^{er} de la convention du 23 février rétablit une correspondance régulière 'comme ci-devant'. Les traités d'Anvers de 1761, de la Haye de 1798 (acte déclaratoire) et celui de 1803 sont confirmés et maintenus.



Fig. 19 **8 mars 1814**, Amsterdam pour Gand '**par Bruxelles**' (à cause du blocus d'Anvers), reçu le 4 avril, port dû 5 sols. 'le retard des expéditions projetées éprouvent par la fermeture des Barrières'.



Fig. 20 **12 avril 1814**, Amsterdam pour Gand 'par Bruxelles' poids '20' grammes, port 22 sols. Reçu le 16. Les ports des deux lettres ne correspondent pas. Nous supposons que l'irrégularité est à cause du détour par Bruxelles.

Correspondance de et par Hambourg

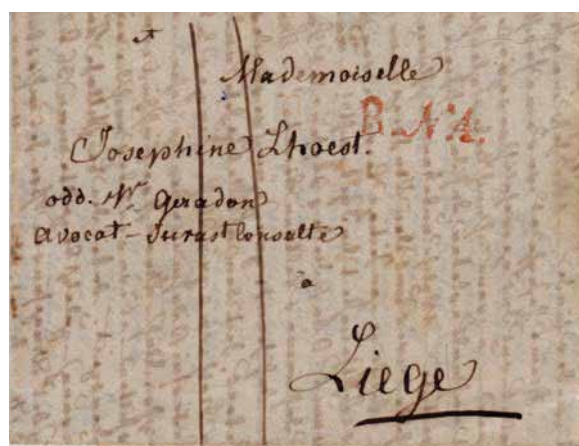


Fig. 21 **6 mai 1814**, Hambourg pour Liège, par Düsseldorf, où on frappe la marque de Rayon **R.N.4.** (Convention de 1803) en rouge. Port dû **11** décimes.

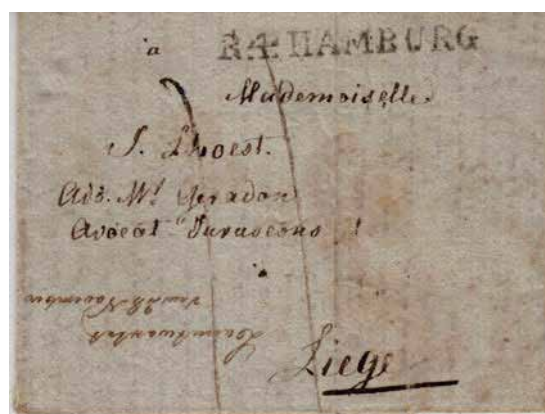


Fig. 22 **24 août 1814**, Datzou en Mecklenbourg pour Liège, par le bureau Tassien de Hambourg **R.4.HAMBURG**. Port dû 11 décimes. 10 décimes suivant l'ancien tarif français.

Correspondance de l'Italie, Naples

L'arrangement provisoire entre Tour et Tassis et la France du 30 avril 1814.

Les deux premiers articles de l'arrangement de Tour et Tassis et la France du 30 avril 1814 traitent de l'expédition journalière du courrier des Postes de SAS le Prince de la Tour et Tassis de Mons sur Valenciennes, et la livraison de Valenciennes de celles provenant de France et de l'étranger à destination de la Belgique et de la Hollande (art 1).

Le même office fera pareillement partir, chaque jour de Menin un autre courrier porteur de la Hollande et de la Flandre autrichienne (sic !) par Lille. (art.2).

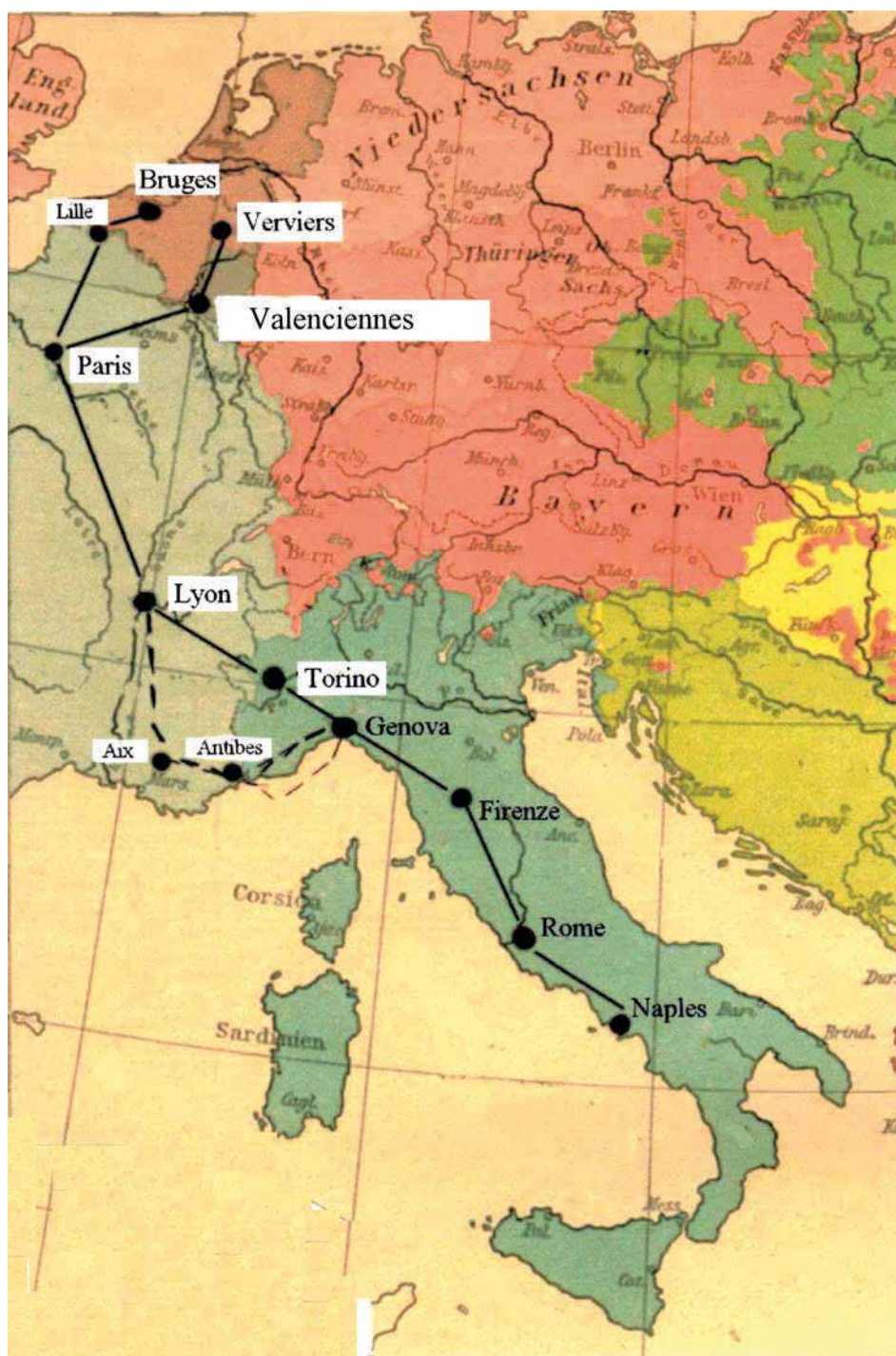


Fig. 25 La route de la poste de Naples via Rome et la France pour la Belgique par les deux bureaux d'entrée. Un troisième passage existait entre Mézières et Namur.



Fig. 26 **13 septembre 1814**, Naples pour Verviers. Taxée **10** bajocchi (triple port) à l'encre rouge pour le trajet de Naples à Rome. Acheminé par l'ancienne route de Rome, Florence, Turin et Paris, ensuite par Valenciennes et Mons (art. 1) pour Verviers. 10 bajocchi sont convertis en 12 anciens sols de France = 6 décimes. Le tarif français (Loi du 9 avril 1800) compte pour une lettre de '11' grammes sur une distance de 1600 km 26 décimes + 6 = 32 + 4 décimes Mons-Verviers = **36** décimes.



Fig. 27 **1 octobre 1814**, Naples pour Bruges. Taxée **3 ½** bajocchi à l'encre rouge pour le trajet de Naples à Rome. Acheminé par l'ancienne route de Rome, Florence, Turin et Paris, ensuite par Lille et Menin (art. 2) pour Bruges. 3 ½ bajocchi sont convertis en 4 anciens sols de France = 2 décimes. Le tarif français (Loi du 9 avril 1800) compte pour une lettre de 6 grammes sur une distance de 1600 km ~~4~~ 3 décimes, biffé et recalculé sur 8 grammes : 14 décimes + 2 = 16 + 3 décimes Menin à Bruges = **19** décimes.

'Pour les moyens d'expédition, ils sont fort rares, nous attendons que les Suédois, Danois etc. viennent tempérer les prétentions des capitaines Anglais qu'on ne peut écouter, nous ne saurions vous donner l'idée du fret pour la Ville, Rotterdam ou autre, car à notre connaissance il ne s'est fait encore aucune expédition de vos contrées'

Correspondance de la Belgique

Au cours des premiers années, les correspondances entre la Belgique et la France furent remises sans taxation à la France et réciproquement. De 1814 à 1816 on utilisa dans ce but les cachets A TAXER DEPUIS...et le nom du bureau d'entrée¹⁰.

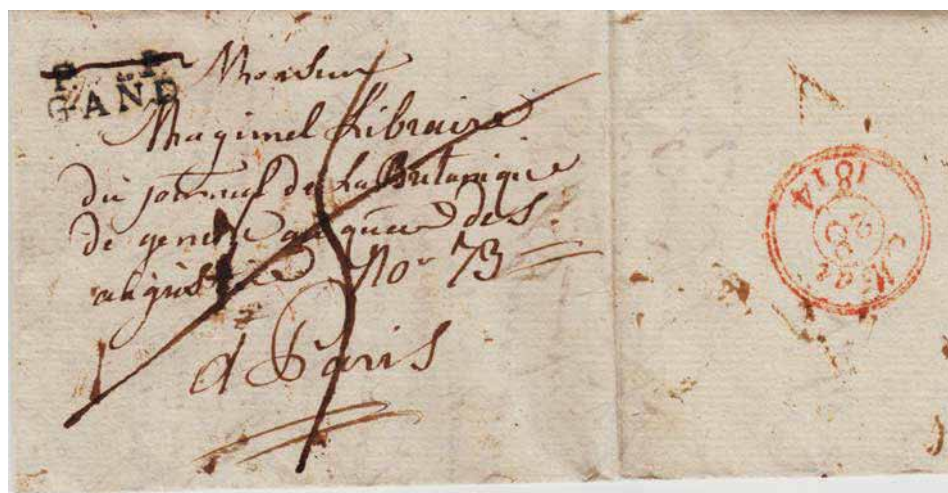


Fig. 28 **25 mai 1814**, Gand pour Paris, cachet P-P/ GAND tronqué, mais P. P. biffé, remise sans taxe. Port dû '5' décimes. Demande d'abonnement du journal de la 'Bibliothèque Britannique'.



Fig. 29 **5 octobre 1814**, Liège pour Bentlage en Westphalie, griffe de départ LIEGE, avec marque de rayon **R.N.2** du bureau d'échange de Deuz (convention 1803) en rapport avec Cologne. Au verso '3' décimes port frontière payé, deux taxes biffées, remplacées par 6 ½ gros à Deuz, port dû '16' décimes. En Westphalie circulait la monnaie au système français (francs, décimes) et le système allemand de convention (taler et pfennig) de 1807 à 1811¹¹.
'...La prise de possession... est ce qui pourrait contribuer le plus à vous faire regarder comme ayant accepté la succession paternelle à la rive droite du Rhin.
Au reste si nous parvenons à faire déclarer que le tribunal de Liège est incompetent, vous gagnerez par là du temps et entretemps le congrès de Vienne aura prononcé sur les réclamations et indemnités des Princes et Etats de l'Empire...'

¹⁰ Catalogue des Marques de Passage, Luxembourg 1993, ns. 22-231.

¹¹ J. De Mey, B Poindessault, Répertoire des monnaies Napoléonides'. Bruxelles, Paris, 1971.



Fig. 30 **Novembre 1814** Bruxelles pour Bentlage/ Münster en Westphalie, griffe de départ BRUXELLES en rouge, avec marque de rayon **R^N. 2** en rouge du bureau d'échange d'Aix-la-Chapelle¹². Au verso '10' décimes port frontière payé, une taxe biffée, remplacé par 7 gros à Düsseldorf, port dû '18' décimes. En Westphalie circulait la monnaie au système français (francs, décimes) et le système allemand de convention (taler et pfennig) de 1807 à 1811¹³.



Fig. 31 **1^{er} novembre 1814** Anvers pour St Petersburg, griffe de départ ANVERS, avec marque de rayon **R^N. 2** en rouge du bureau d'échange d'Aix-la-Chapelle¹⁴. Marqué de 6 gros à l'encre rouge, transit par la Westphalie avec port taxée '18' décimes. Ensuite par Berlin, Memel, Polangen et Riga où on charge '70' kopecks à l'encre rouge = 420 kopecks (papier) + 45 kopecks Riga – St. Petersburg = **465** kopecks de port dû, à l'encre brune.

¹² Catalogue des Marques de Passage, 2446, cette marque n'est connue qu'en 1814 en rouge et 1817 en noir

¹³ J. De Mey, B. Poindessault, 'Répertoire des monnaies Napoléonides'. Bruxelles, Paris, 1971.

¹⁴ Catalogue des Marques de Passage, 2446, cette marque n'est connue qu'en 1814 en rouge et 1817 en noir

Courrier Transmanche

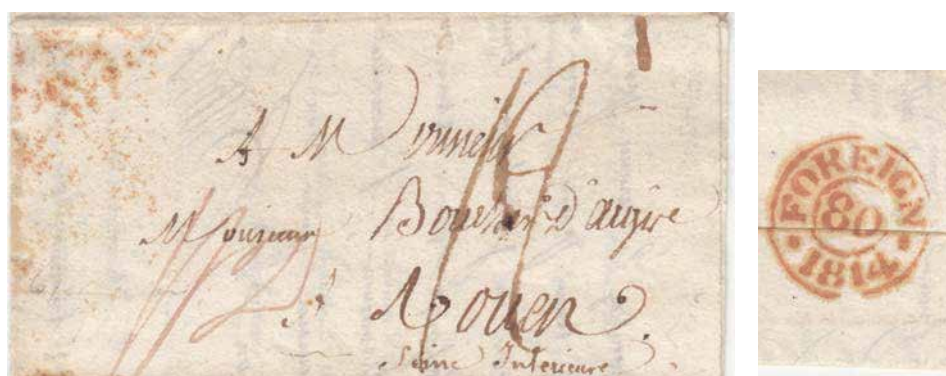


Fig. 32 **Avril 1814**, lettre de Copenhague pour Rouen par l'Angleterre, postée à Londres, taxée 1/2 (1 shilling 2 pence). Port dû '12' décimes.

'Post Office London, 18.4.1814 Notice to all postmasters 'on and after Tuesday next, the 19th instant...the communication between this country and France will be reopened by way of Dover and Calais. To France from London 1 /2 single...'

Courrier d'Outre-mer

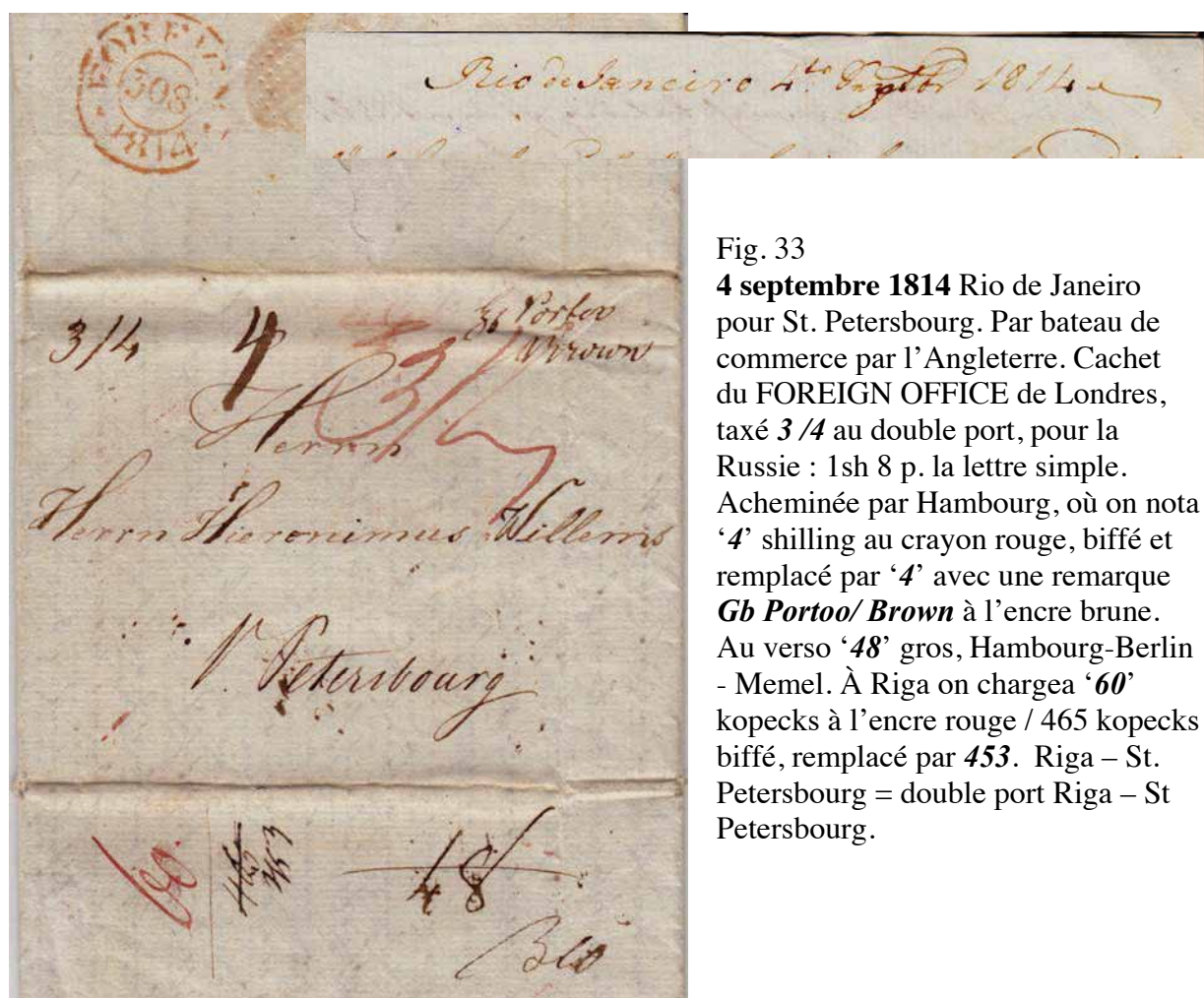


Fig. 33

4 septembre 1814 Rio de Janeiro pour St. Petersbourg. Par bateau de commerce par l'Angleterre. Cachet du FOREIGN OFFICE de Londres, taxé **3/4** au double port, pour la Russie : 1sh 8 p. la lettre simple. Acheminée par Hambourg, où on nota '**4**' shilling au crayon rouge, biffé et remplacé par '**4**' avec une remarque **Gb Portoo/ Brown** à l'encre brune. Au verso '**48**' gros, Hambourg-Berlin - Memel. À Riga on chargea '**60**' kopecks à l'encre rouge / 465 kopecks biffé, remplacé par **453**. Riga – St. Petersbourg = double port Riga – St Petersbourg.

Les Cent-Jours (20 mars - 22 juin 1815)

L'évolution de la situation en France par mécontentement des demi-solde et excès de la Terreur Blanche incite Napoléon à rentrer en France.

En mars 1815 débarquement de Napoléon au golfe Juan. Il promet des réformes libérales et fait son entrée à Paris.

Louis XVIII s'enfuit à Gand. Murat qui veut la couronne d'Italie, prend le parti de Napoléon. Mais en mai 1815, Neipperg le bat à Tolentino. Ferdinand I^{er} devient en 1816 roi des Deux-Siciles.

Entre mai et juin 1815 Napoléon avait réuni 500.000 hommes, les Alliés plus d'un million. Le choc se produisit à Ligny le 16 juin, puis à Waterloo.

18 Juin 1815 : Bataille de Waterloo. Anéantissement de la dernière armée de Napoléon. Les Alliés occupent Paris. Napoléon se met sous la protection de l'Angleterre. Il est déporté à Sainte-Hélène où il meurt en 1821. Son corps est transféré à Paris (aux Invalides) en 1840.

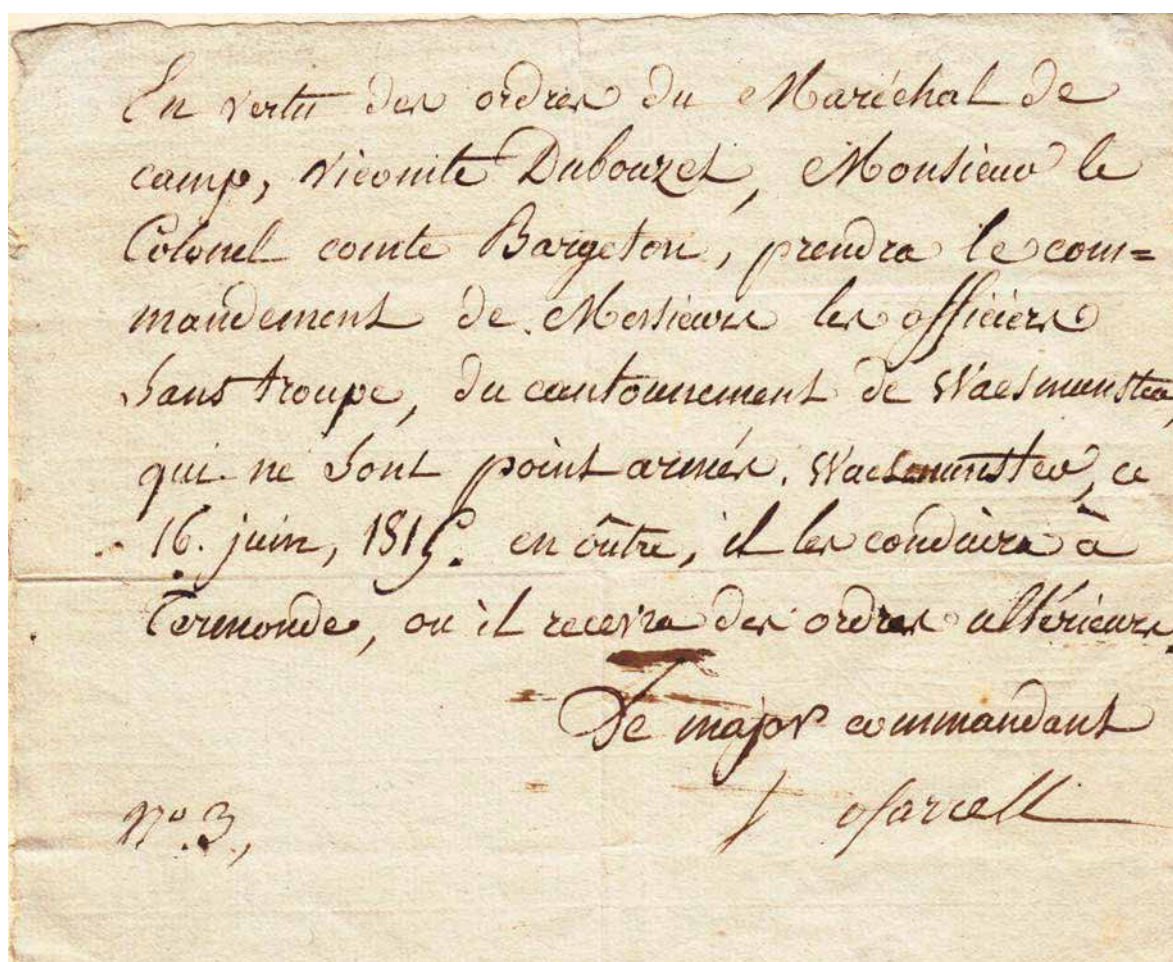


Fig. 34 **16 juin 1815**, Waasmunster, deux jours avant la bataille, ordre militaire n° 3 par estafette du Maréchal vicomte Dubouzet¹⁵.

¹⁵ Maréchal Vicomte Dubouzet commandait un corps d'officiers sans troupe, dans la Maison du Roi Louis XVIII à Gand. De Barrey 'Précis historique sur la Maison du Roi depuis 1814 à 1815', Paris 1816.

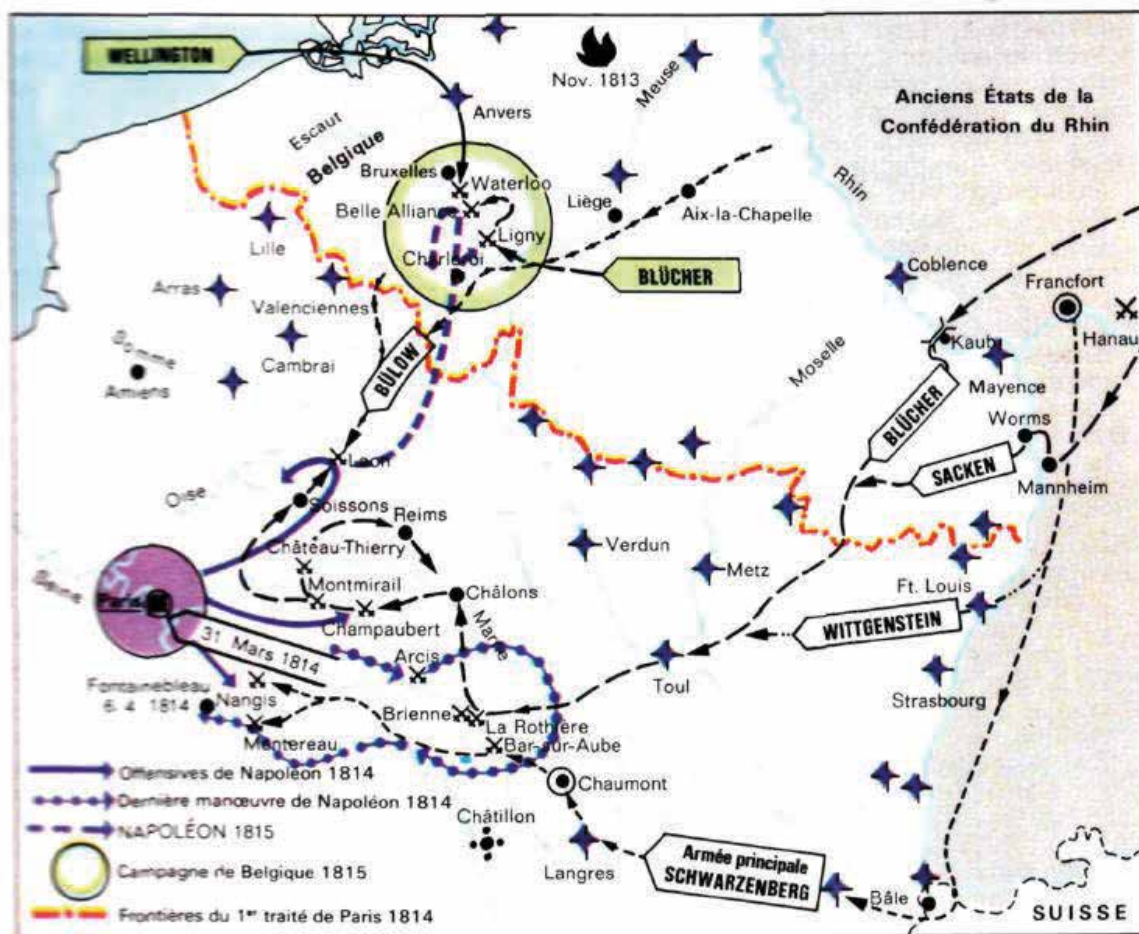


Fig. 35 Plan de la campagne de Belgique en 1815.

Le Royaume des Pays-Bas et la fin de la période intermédiaire de la Poste tassienne.

Suite au débarquement de Napoléon sur la côte de Provence le 1^{er} mars 1815, Guillaume-Frédéric d'Orange, Gouverneur de la Belgique depuis le 1^{er} août 1814, sans attendre la promulgation de l'acte définitif du Congrès de Vienne qui n'eut lieu le 9 juin, prenait à la Haye le 16 mars le titre de roi des Pays-Bas. Dans son ensemble, le bloc des neuf départements réunis était rattaché au royaume des Pays-Bas. La fusion du pays de Liège avec la Belgique, telle que l'avait consacrée l'organisation départementale en 1795 restait acquise. La poste, depuis mars 1814 administrée par l'intermédiaire par Taxis fut abolie, les neuf provinces belges devenaient le 5^e district de l'administration postale des Pays-Bas.

Bibliographie:

- Roger Peyre 'Napoléon I et son Temps' Firmin Didot, Paris, 1888
- H. Van Duyse, 'Les Cosaques en 1814', Vuylsteke, Gand 1896.
- Henri Pirenne 'Histoire de Belgique', tome VI, Bruxelles 1920.
- Paul Verhaegen 'La Belgique sous la domination Française 1792-1814' Tome V, Bruxelles 1929.
- André Maurois 'Napoléon' Librairie Hachette, 1964.
- 'Atlas Historique', Edition France Loisirs, Paris 1987.
- James Van der Linden 'Catalogue des Marques de passage', Soluphil, Luxembourg, 1993.
- Claude J.P. Delbeke, 'De Post naar de Nederlanden' Aalter, 2004
- Vincent Willaime, 'Les grandes batailles napoléoniennes, Histoire et Batailles, n° 4, 2013.
- Leo De Clercq 'Tarieven en Porten', revue de 'Land van Waas'.

Etat Indépendant du Congo : Incoming Mails

Philippe Lindekens

Les Incoming Mails sont le pendant de l'étude des « destinations » du courrier émanant d'un pays pendant une période donnée. Moins connu, moins courru, cela n'en reste pas moins un sujet passionnant dans la recherche d'expéditeurs émanant de tous les continents vers un destinataire d'un pays donné tel que dans le cas présent, l'Etat Indépendant du Congo (EIC 1886-1908). L'explication des routes prises par le courrier et des voies d'entrée vers le Congo, confère aussi de l'agrément à ce chapitre.

Dans le cas de colonies, il faut souligner que ces courriers ont du être conservés par leurs destinataires et ensuite ramenés en Europe dans leurs bagages, une condition nécessaire pour avoir une chance de se retrouver de nos jours dans nos collections. Nous sommes en présence d'une rareté quasi équivalente à celle des courriers intérieurs africains, à période similaire.

Dans l'ordre croissant de rareté, nous trouvons d'abord des cartes-vues, puis des entiers postaux et enfin des lettres. A l'époque, des collectionneurs de cartes-vues, membres de clubs d'échange ou affiliés à des revues d'échange, se sont fait envoyer des cartes du monde entier en échange de celle du pays où ils résidaient. C'est pour nous collectionneur d'incoming mails, une manne bénie.

Pour l'EIC, la principale voie d'entrée reste le fleuve Congo et la grande majorité des courriers sont à destination du Bas-Congo (Boma ou Matadi) ; Léopoldville c'est déjà loin. Que dire alors d'incoming vers le Haut-Congo.

La voie du Nil vers l'enclave de Lado ou via l'enclave est aussi d'application à partir de la fin du 19^{ème} siècle. La voie de l'Est Africain Allemand fut une voie de sortie de l'Est de l'EIC, bien plus qu'une voie d'entrée. Les voies du Cap et de l'Angola ne seront effectives que vers 1910 avec les développements des chemins de fer et l'exploitation minière du Katanga.

Les courriers émanant de France et de ses colonies, emprunteront généralement des paquebots français et prendront donc la voie d'entrée via Libreville et le Congo français.

La grande majorité des pièces de ce type de collection étant des cartes postales (cartes illustrées ou entiers postaux), elles portent donc moins de cachets de passage que les lettres et cela empêche souvent de décrire la route et moyens de transport utilisés pour arriver à destination.

Les pièces ont été classées comme suit :

- Incoming mails provenant de Belgique
- Incoming mails européens
- Incoming mails africains
- Incoming mails américains
- Incoming mails asiatiques
- Incoming mails provenant d'Océanie

Les marques de transit, de recherche du destinataire, voire de retour sont évidemment un plus, comme dans toute autre collection d'histoire postale.

Incoming mails provenant de Belgique



Lettre partie de Gand le 4 mai 1896 à destination du District de l'Ubangi ; passage par Boma le 26 mai et Léopoldville le 9 juin.

Destinataire : Arnould LANCIERS – il est engagé au 2^{ème} régiment de ligne en octobre 1889, il est sergent le 14 septembre 1894 et part pour le Congo le 6 janvier 1896, comme sous-officier de la Force Publique. Désigné pour le district de l'Ubangi, il quitte Boma le 20 février, mais peu après son arrivée à Lulonga, poste auquel il devait être attaché, de violentes fièvres l'obligent à regagner le Bas-Congo. Il meurt à Léopoldville, en cours de route, le 19 avril 1896.

Le destinataire étant décédé, la lettre repart de Léopoldville le 10 juin à destination de Boma où elle parvint le 28 juin.

Indication manuscrite rouge « arrivée déchirée, les bords ouverts » + signature

Cachets congolais encadrés :

(bleu 28x10mm) "DECEDE" de Léopoldville et de Boma, selon couleur des dateurs

(bleu - 27x5.5mm) "REBUT" de Boma

Ouverte par le service des rebuts pour recherche de l'adresse de l'expéditeur.

Envoi de A. Lanciers

Boulevard des Hospices, 139
Gand
Belgique

+ signature en rouge + « retour GAND »

Refermée le 21 octobre 1896 par des cachets gommés aux types 1A (sans référence) et 2A (Aff.Etrang Mod. N°26P) + application d'une cordelette bleue et blanche, et d'un cachet de cire marqué du sceau «Office Postal Boma »

Retour à Gand le 6 décembre 1896 avec apposition de la griffe encadrée belge bilingue "Décédé, famille prévenue/ Overleden, familie verwittigd"; passage par Bruxelles le 4 décembre. Cachet de facteur belge N°19.



Carte postale avec réponse partie d'Anvers le 24 juillet 1893 à destination de Matadi où elle parvint le 10 septembre via Liverpool (demande manuscrite de routage par l'expéditeur) le 25 juillet, Banana & Boma le 8 septembre 1893.



Carte postale de l'exposition universelle de 1897, partie de Bruxelles le 28 avril 1897 à destination de Temvo, via Boma le 29 mai.



Carte postale de Sierra Leone - volet réponse partie d'Anvers le 18 octobre 1899 à destination de Matadi où elle parvint le 22 novembre via Boma.

Curieuse utilisation, non taxée car la réponse était valable uniquement vers le pays d'origine, soit la Sierra Leone.



Carte-vue des Pays-Bas, affranchie en timbres néerlandais et finalement expédiée de Liège Guillemins (avec affranchissement belge à 10c.) le 6 juin 1898 à destination de Yakoma dans l'Ubanghi-Bomu. Passage par Boma le 14/07, Léopoldville le 20/07 et Banzyville le 25/08. Griffes encadrées "PARTI sans laisser d'adresse" biffée & "REBUT"; retournée pliée (suivant réglementation) en Belgique via Bruxelles et Liège le 23 mai 1899, soit près d'un an de voyage.

Une sous-perception des postes a été créée à Banzyville par arrêté du 25 janvier 1898 ; Elle a été transférée à Libenge, par arrêté du 25 septembre 1898. Le cachet de Banzyville fut employé jusque fin 1899 à Libenge. Seul pli connu à ce jour avec le cachet Banzyville. Destinataire : Léon HENRION – En avril 1894, il fut désigné pour le poste de Baso au nord de Bangasso (Pré-Lado), puis au poste de Lengo (Bas Bomu) en février 1895. Par après, il résida au poste de Yakoma.



Carte-vue partie d'Anvers (Station) le 29 avril 1903 à destination de Djabir / district de l'Uélé via Léopoldville le 23 mai. Indication manuscrite bleue « Décédé »

Retournée à Boma le 4 septembre, mise au REBUT le 5 sept. avec apposition des griffes REBUT, DECEDE & RETOUR A L'ENVOYEUR. Elle revint à Anvers le 9 octobre.



Carte-lettre Grosse Barbe partie d'Anvers (Gare centrale) le 13 décembre 1906 à destination d'un passager à bord du paquebot Albertville (3) à l'escale de La Pallice.

Arrivée à La Pallice (département de l'Allier) le 15 décembre, ensuite vers La Rochelle Pallice le 17 décembre – paquebot déjà parti – indication manuscrite de l'expéditeur au verso « En cas de départ, faire suivre à Boma (Congo Belge) » - adresse biffée en rouge et indication manuscrite « Boma Congo belge ».

La carte-lettre est repartie de La Pallice le 17 décembre et est arrivée finalement à Boma le 19 janvier 1907.

Tarif de la lettre internationale = 25c – affranchissement complémentaire par timbres adhésifs 10c Grosse Barbe et 5c Armoiries.

Incoming mails européens

ALLEMAGNE vers la Zone Arabe 1895



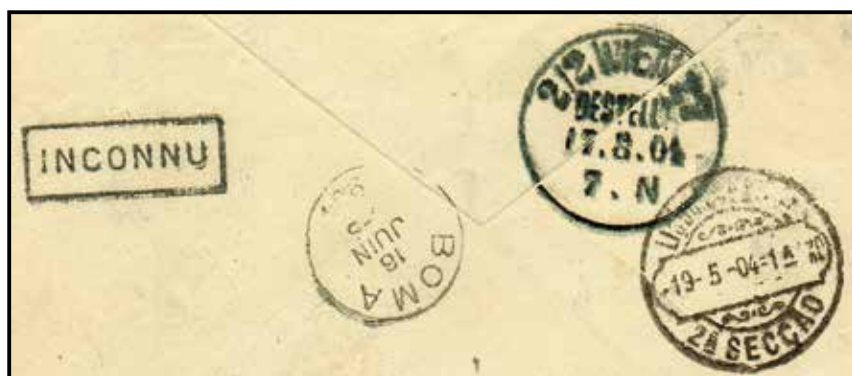
Lettre partie de Sudan/Allemagne le 4 septembre 1895 à destination du Baron de Salmuth / Sous-Lieutenant de la Force Publique / Zone arabe ; elle arriva à Boma le 30 septembre et passa par Léopoldville le 17 octobre.

Désigné à son arrivée au Congo pour la zone arabe, il atteint Wabundu le 19 juillet 1894 ; il est ensuite envoyé dans la région de Nyangwe. Il y décéda le 5 août 1895 d'une fièvre hématurique.

Griffes DECEDE et REBUT apposées à Boma le 27 octobre. La lettre est alors d'abord renvoyée à son épouse à Ballenstedt / Allemagne où elle parvint à Suden le 1^{er} décembre puis réexpédiée une seconde fois vers Yvoir / Belgique où elle arriva finalement le 3 décembre 1895.



AUTRICHE vers MADAGASCAR 1904



Lettre partie de Vienne / Autriche le 16 mars 1904 à destination de Majunga / Madagascar où elle parvint le 18 avril.

Elle fut ensuite réexpédiée vers Boma où elle arriva le 16 juin via la ligne maritime « La Réunion à Marseille LU N°2 » (23 avril) et Lisbonne (19 mai). Le destinataire y est INCONNU, REBUT & RETOUR A L'ENVOYEUR. La lettre repartit de Boma le 12 juillet vers Vienne où elle revint finalement le 17 août , 5 mois après son départ. Griffé « ZURÜCK ».

FRANCE - Via Libreville & Sao Thomé 1893



Lettre partie d'Arcachon le 11 janvier 1893 à destination de Monsieur le Prince H. de Croy, Etat Indépendant du Congo.

Henri François Ghislain Louis Marie de Croÿ, prince de Croÿ et de Solre, est né à Bruxelles le 8 mars 1860 et est décédé à Rumillies, le 6 février 1946. Membre de la Maison de Croÿ, c'est un aristocrate et un militaire belge engagé dans la conquête et l'administration du Congo. Le 3 juin 1891 il embarque pour le Congo. Fin octobre il prend la direction de sa circonscription lors de son arrivée à Luluabourg. À peine installé à son poste, Henri de Croÿ doit se mettre en route dans la direction de Luebo pour chasser une bande de Kiokos, marchands d'esclaves. Fin janvier 1892, Henri de Croÿ fonde avec l'inspecteur d'État Paul Lemarinel, le sous-poste de Tshinema, sur la Mwanzangoma. Le soir du 12 février, avec une quarantaine d'hommes, le prince libère de nombreux esclaves qui étaient entre les mains de marchands, ce qui lui vaut une citation à l'ordre du jour par le vice-gouverneur général, le baron Wahis. Suite à cette expédition, il souffre d'une hématurie. Le 21 janvier 1894, démissionné pour maladie, le prince Henri de Croÿ s'embarque à Boma et arrive au pays le 19 février.

La lettre fut acheminée à Bordeaux où elle rata le Ville de Maceio parti la veille ; elle fut ensuite dirigée vers Marseille et embarquée le 25 janvier 1893 sur le paquebot Stamboul de la ligne Marseille à Loango LM N°1 - cachet d'arrivée illisible à Libreville.

Elle fut ensuite acheminée à Sao Thomé / Colonie portugaise le 25 février 1893 pour y prendre une malle portugaise faisant escale à Cabinda et puis à Banana, passage par Boma début mars & Léopoldville le 24 mars, destination finale probable Luluabourg.

SERBIE - sous le Royaume de Hongrie 1908



Carte-vue partie de Szabadka (Subotica en serbe) le 14 juillet 1908 à destination de Boma où elle parvint le 11 août via Anvers le 18 juillet.

Taxation à Anvers (pour cause de timbre côté vue) – a-t-on crut à un lieu-dit à Anvers ?

Tarif : 5 Filler pour carte-vue internationale en imprimé

Erreur de destination « Bonia » - mention « Boma » au crayon noir apposé à Anvers.

La Serbie fit partie de l'Empire austro-hongrois jusqu'en 1918, puis du Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes, qui, en 1929, devint le Royaume de Yougoslavie.

RUSSIE (Odessa – Ukraine)
Voie du Nil
Transit par l'Enclave de LADO
1907



Carte-vue partie d'Odessa / Ukraine le 21 avril 1907 à destination de Zobe ; passage par l'ambulant Travelling Post Shellal Halfa / SPS le 16 mai, transit par l'Enclave de Lado, Ibembo le 15 juillet, Léopoldville le 7 août, Boma le 11 août et Luali le 15 août.

Incoming mails africains

CAP DE BONNE ESPERANCE – Guerre des Boers 1901



Lettre partie de Uitenhage / Cape of Good Hope le 11 août 1901 à destination de Lusambo où elle parvint le 19 novembre (mois inversé) via Funchal / Madeire le 26 août, Cabinda le 1^{er} octobre, Boma le 3 octobre, Léopoldville le 8 octobre & Bena-Bendi le 12 octobre.

Guerre des Boers – cachet triangulaire de censure anglaise « PASSED PRESS CENSOR »

COTE D'IVOIRE 1905



Carte-vue partie d'Aboisso / Côte d'Ivoire le 14 janvier 1905 à destination de Matadi où elle parvint le 15 avril ; passage par 2 escales en Gold Coast (Côte d'Or) (illisibles les 18 & 23 janvier) , Duala / Kamerun le 14 février et Boma le 14 avril.

4 colonies représentées sur cette carte :

- Française (Côte d'Ivoire),
- Anglaise (Gold Coast),
- Allemande (Kamerun)
- Belge (Etat Indépendant du Congo)

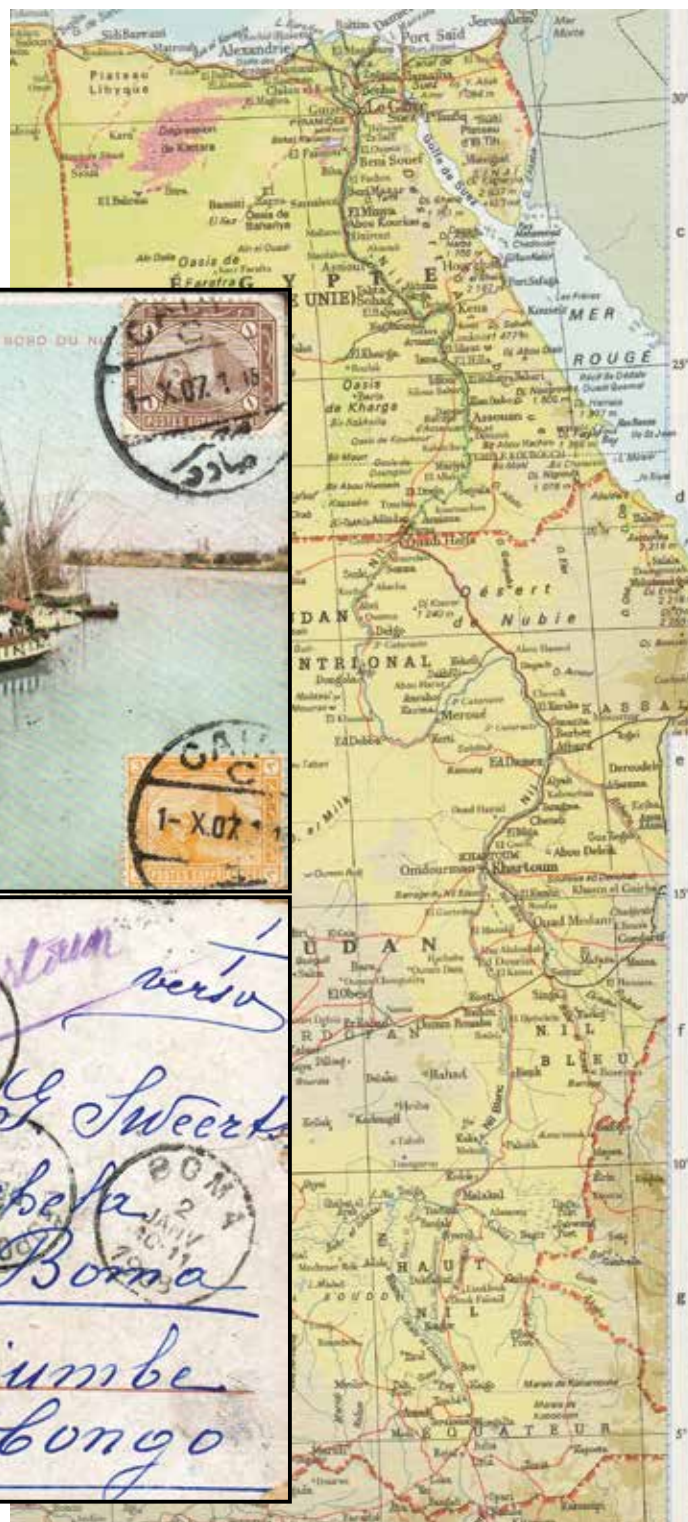
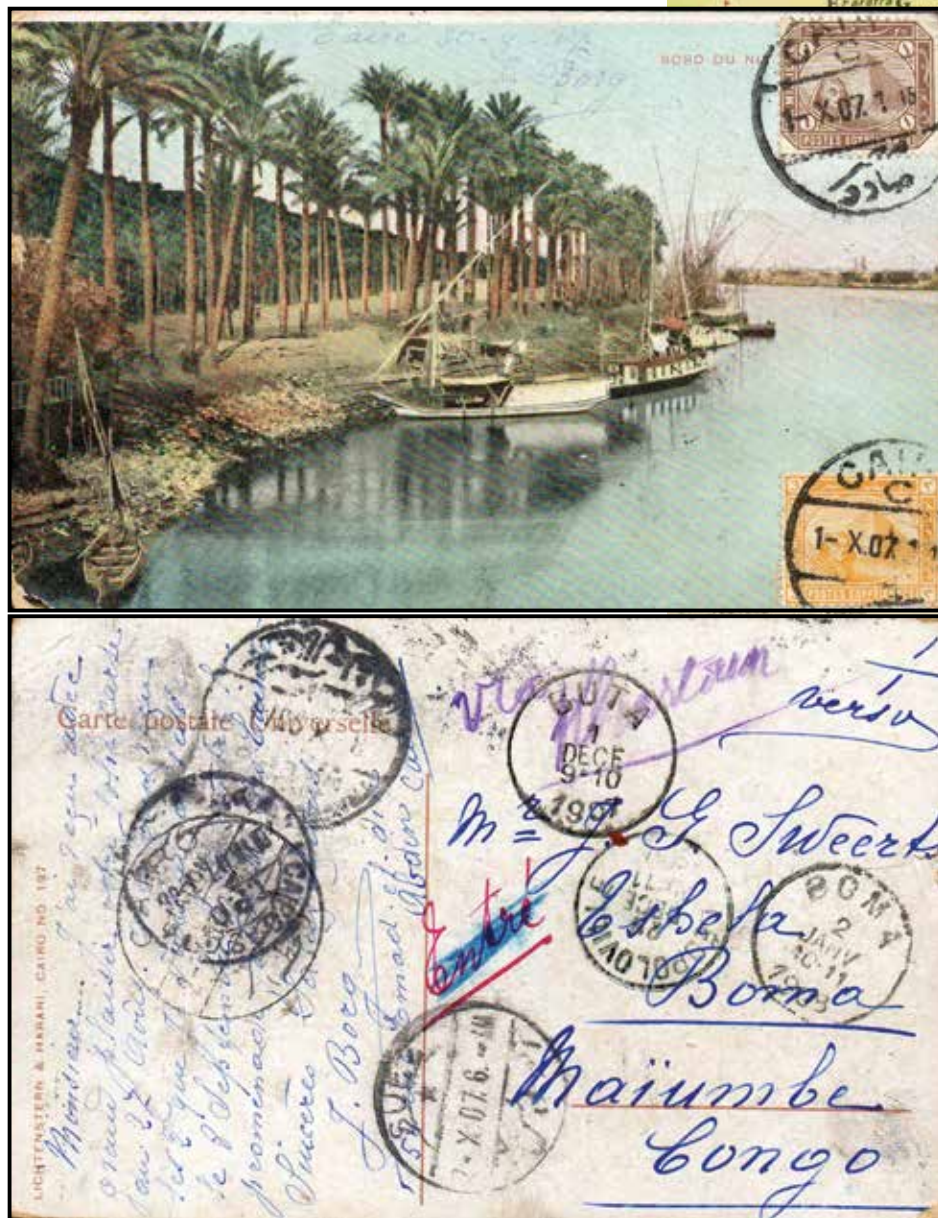
Tarif : 10c pour la carte-vue internationale

LE CAIRE - EGYPTÉ

Voie du Nil

Transit par l'Enclave de LADO

1907

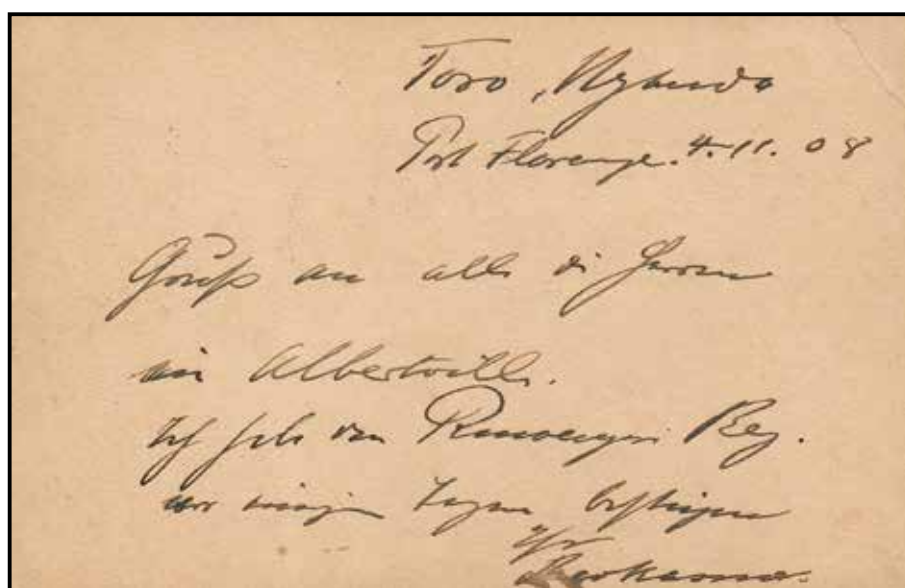


Carte-voie partie du Caire C le 1^{er} octobre 1907 à destination de Boma ; elle fut envoyée d'abord à Suez (2/10) pour un trajet maritime via la mer Rouge et l'Océan Indien jusqu'à Mombasa. On a du trouver cela illogique à Suez, indication au crayon mauve « via Khartoum » et retour au Caire Station (2/10).

Ensuite, elle emprunta la voie du Nil via les ambulants Cairo-Asyut TPO (Train Post Office) & Travelling Post Shellal Halfa / SPS (Sudan Post Service) le 3 octobre, transit par l'enclave de Lado, Buta le 1^{er} décembre, Léopoldville le 29 décembre et Boma le 2 janvier 1908.

Mention à l'encre rouge « Entré » biffée.

**OUGANDA
KASSNER EXPEDITION
1908**



Carte postale partie de Toro & annulé à Fort Portal / Ouganda le 4 novembre 1908 à destination d'Albertville. Griffes violettes « KASSNER EXPEDITION »

Ecrit par Théo Kassner, chef de l'expédition du même nom, partie du Cap en décembre 1907 pour traverser l'Afrique du Sud au Nord, pour aboutir finalement au Caire en janvier 1909.

Lire le livre de Kassner, T., 1911. "My journey from Rhodesia to Egypt. Including an ascent of Ruwenzori and a short account of the route from Cape Town to Broken Hill and Lado to Alexandria"

Ténérife 1904



Carte-vue partie de Tenerife à destination d'Eshofa / Secteur du Lomani ; passage par Lisonne, Funchal le 14 janvier 1904, Boma le 7 mars & Léopoldville le 12 mars.

Mention manuscrite « inconnu à la Cie du Lomani » + griffe INCONNU et REBUT

On biffe l'ensemble car il semble que la poste ait trouvé le destinataire chez A+B ; la carte repart donc de Léopoldville le 12 juin 1904 avec passage par Lusambo le 20 juillet.

Le **Comité spécial du Katanga**, émanation de l'État Indépendant du Congo et de la Compagnie du Katanga a été créé le 19 juin 1900. Il va gérer en commun les biens indivis de l'État et de la Compagnie de manière à ouvrir le Katanga au commerce et à l'industrie. Le Comité spécial n'exploite pas directement son domaine. Il n'exploite pas lui-même ses mines, il ne récolte pas lui-même le produit de ses terres, qu'il ne cultive pas lui-même. Son domaine est ouvert à l'initiative privée et ses revenus sont constitués par les dividendes de son portefeuille, les redevances minières, les produits des locations et ventes de terrains, ainsi que des ventes de coupes de bois.

TUNISIE 1895



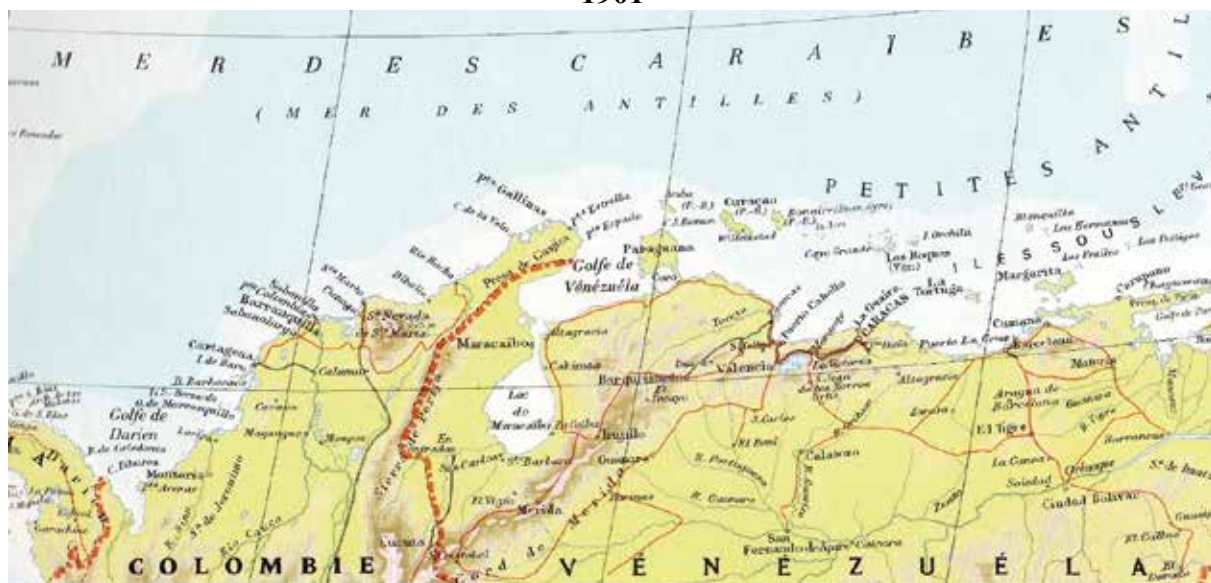
Entier postal (enveloppe) parti de Souk-El-Khemis / Régence de Tunis le 7 janvier 1895 à destination de Mobeka / Haut Congo via Lisbonne le 14 janvier, Bordeaux, Banana le 12 février, Boma le 13 février & Matadi le 15 février.

Indication manuscrite rouge « Arrivée ouverte à Matadi » + paraphe – pas de réparation par cachets gommés.

Incoming mails américains

ANTILLES NÉERLANDAISES

1901



Cur. 7 Sept 1901

Dear Sir

I am a stamp collector, and should be very glad if I could be in correspondence with a collector in your place. I will send in returns for your stamps of Congo and other vicinities stamps of Curacao, Surinam, Venezuela and others. Hoping to hear news from you, I remain yours truly

H. v. Remondt
Curacao D. W. G.



Carte postale de Curaçao / Antilles Néerlandaise le 7 septembre 1901 à destination de Boma où elle parvint le 2 novembre via New York le 17 septembre et Lisbonne le 29 septembre.

Entier adressé à un collectionneur de timbre (anonyme !) pour éventuel échange.

« Dear sir

I am a stamp collector and should be very glad if I would be in correspondence with a collector in your place. I will send in returns for your stamps of Congo and other vicinities stamps of Curacao, Surinam, Venezuela and others. Hoping to hear news from you, I remain Yours truly.

COLOMBIE 1907



Carte-vue partie de Bogota /
Colombie le 19 janvier 1907 à
destination de Fundu-Zobé via
Boma le 18 mars et Luali le 23
mars.

URUGUAY 1908



Carte-vue partie de Suc Agraciad / Uruguay le 13 mai 1908 à destination de Boma où elle parvint le 1^{er} juillet via Montevideo le 14 mai & Lisbonne le 3 juin.

Tarif : 3 cent pour carte-vue internationale

ETATS-UNIS
1903



Lettre partie de Belvedere / USA le 12 août 1903 à destination de Kifwa via New York le 13 août, Anvers le 24 août, Léopoldville le 26 septembre & Banza-Boma le 28 septembre.

Destinataire = Reverend P Frederickson – Baptist Missionary

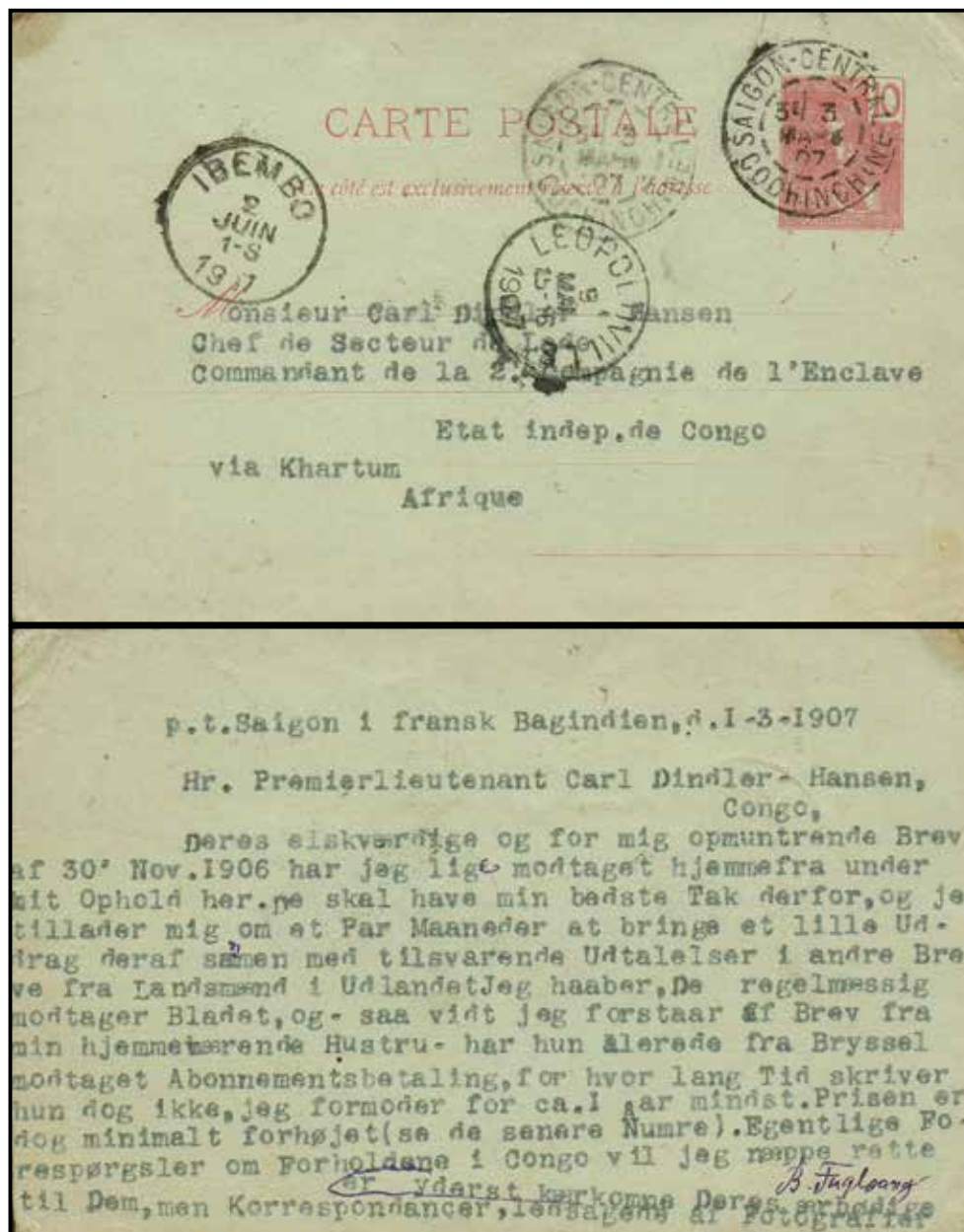
CHINE
1908



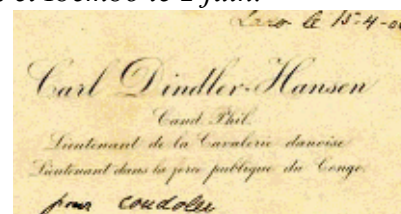
Carte-vue partie d'Hankow / Chine (poste chinoise) le 28 octobre 1908 à destination de Boma où elle parvint le 17 décembre via Pékin (poste française) le 4 novembre, « Via Sibérie » & Paris Etranger le 23 novembre. Griffé « STANLEYVILLE », probable redirection.

Tarif : 4c pour carte postale internationale.

COCHINCHINE vers LADO 1907



Carte postale de Cochinchine partie de Saigon le 3 mars 1907 à destination de l'enclave du Lado ; malgré l'indication « Via Khartoum », cette carte n'a pas emprunté la voie du Nil mais bien celle du fleuve Congo - passage par Léopoldville le 9 mai et Ibembo le 2 juin.



Ecrit en danois et adressée à Carl Dindler-Hansen :

Présence au Lado : Juillet 1905 – mai 1907 - Lieutenant dans Cavalerie danoise et dans la Force Publique attaché à l'Enclave en juillet 1905, désigné pour commander Kéro en novembre 1905, il est chef de secteur de Lado en mars 1906 et nommé capitaine, il quitte l'Enclave en mai 1907.

JAPON via Sibérie 1908



Carte-vue partie de Tokyo / Japon le 26 juillet 1908 à destination de Boma où elle parvint le 16 octobre, via Victoria / Hong Kong le 11 août & Shanghai BPO le 17 août – « Via Sibérie ».

Elle fut ensuite redirigée vers Silvi Marina Terano / Italie.

Incoming mails provenant de l'Océanie

NOUVELLE-CALEDONIE Nouméa 1908



Carte-vue partie de Nouméa le 10 juin 1908 à destination de Boma où elle parvint le 26 août. Elle fut ensuite réexpédiée vers Bruxelles où elle arriva le 4 octobre pour être encore redirigée vers Silvi Terano / Italie.

Tarif : 5c pour carte-vue internationale en imprimé.